

Une question d'appartenance :

explorer les obstacles, les impacts et les voies d'accès
à la nature au Canada



GREENPEACE

Une question d'appartenance :
explorer les obstacles, les impacts et les voies d'accès à la nature au Canada

Un rapport de Greenpeace Canada
Réalisé avec le soutien du Fonds d'éducation Greenpeace Canada

Recherche :
Athaven Nithianantha

Recherche et rédaction :
Jesse Firempong

Contributrices de Greenpeace Canada :
Sarah Micho
Sheila Sampath
Salomé Sané

Consultantes :
Carolynne Crawley – fondatrice de Msit no'kmaq
Demiesha Dennis – consultante indépendante (justice environnementale, équité et accès)
Judith Kasiama – bâtieuse communautaire et fondatrice de Colour the Trails
Karen Lai – consultante en matière d'accessibilité et d'inclusion

Remarque : Le présent rapport a bénéficié de la contribution de consultantes, et leur participation ne signifie pas nécessairement qu'elles sont d'accord avec l'ensemble des résultats ou des conclusions.

Design :
The Public Studio

Illustrations :
Jarett Sitter



Table des matières

Résumé	1
Introduction	2
Une longue route vers la protection de la nature	3
Tracer un sentier collectif	3
Méthodologie et remerciements	6
1. Un système fondé sur l'exclusion	8
2. Obstacles auxquels sont confrontées ces communautés au Canada	11
2.1 Obstacles rencontrés par les peuples autochtones	12
2.2 Obstacles rencontrés par les communautés noires, racisées et nouvellement arrivées	13
2.3 Obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap	16
2.4 Obstacles rencontrés par les communautés à faible revenu	18
3. Impacts sur la santé, la culture et le climat	21
3.1 Résultats négatifs en matière de santé	22
3.2 Déconnexion sociale et culturelle	23
3.3 Vulnérabilité environnementale et climatique accrue	24
4. Des solutions qui placent l'appartenance au cœur des politiques de protection de la nature	26
4.1 Solution n° 1 : le retour des territoires autochtones à la gouvernance autochtone	27
4.2 Solution n° 2 : l'adoption du projet de loi C-73, <i>Loi sur la responsabilité à l'égard de la nature</i>	28
4.3 Solution n° 3 : la mise à l'échelle de solutions élaborées conjointement et dirigées par les communautés	29
4.4 Solution n° 4 : des mesures visant à combler les lacunes en matière de données qui entravent l'appartenance à la nature	32
5. Résultats escomptés	33
5.1 Résultat escompté n° 1 : plus grande probabilité d'atteindre et de maintenir les objectifs environnementaux	34
5.2 Résultat escompté n° 2 : des communautés plus saines et heureuses ainsi que des co-bénéfices environnementaux	35
Conclusion	38

Avant-propos

Greenpeace Canada poursuit son cheminement en vue de cultiver une meilleure relation avec la Terre tout en centrant les expériences, le savoir et les voix des peuples autochtones, qui sont les détenteurs des droits inhérents aux terres sur lesquelles nous travaillons. Dans un esprit d'humilité, de respect et de gratitude, nous remercions les nombreuses personnes autochtones qui ont partagé leurs diverses perspectives avec nous au fil des ans, y compris lors de l'élaboration de ce rapport. Ce rapport n'a pas été rédigé par des personnes autochtones et ne prétend pas non plus représenter les voix autochtones. Par conséquent, nous le présentons avec circonspection et en reconnaissant pleinement ses limites.

Nous avons rédigé cette publication en tant qu'organisation dirigée par des personnes blanches d'ascendance coloniale, en sachant que nous ne sommes pas à l'origine de ce travail. Cela dit, les collaboratrices de Greenpeace Canada qui ont contribué à la rédaction de ce rapport sont toutes des personnes racisées avec des racines en Afrique noire et en Asie du Sud. Elles ont une expérience vécue des obstacles et des formes d'exclusion décrites dans ces pages. Bien avant la rédaction de ce rapport, les communautés autochtones, les organisations dirigées par des personnes noires, les activistes pour les droits des personnes en situation de handicap et les groupes communautaires de partout au pays dénonçaient et luttaient contre les profondes inégalités qui entravent l'accès et l'appartenance à la nature. Ce travail s'inspire de leurs enseignements, de leur plaidoyer et de leurs vécus expérientiels. Nous partageons notre contribution avec humilité, en reconnaissant qu'une grande partie de ces connaissances ont été transmises, sauvegardées et mises en pratique par d'autres avant nous, et qu'il est de notre responsabilité d'écouter attentivement et d'agir de manière intentionnelle, en œuvrant en partenariat à la construction d'un monde véritablement décolonisé.

Le cadre adopté pour ce rapport – l'appartenance à la nature – est intentionnellement anthropocentrique, priorisant l'expérience humaine tout en insistant sur le fait que le monde naturel a une valeur intrinsèque et mérite d'être protégé. Nous reconnaissons que le concept d'appartenance à la nature ne s'applique pas aux peuples autochtones, qui appartiennent déjà à leurs terres, et que l'appartenance englobe des expériences individuelles uniques, façonnées par des identités, des histoires et des géographies qui se chevauchent et qui ne peuvent pas être pleinement comprises à travers une seule lentille.

Enfin, certains des termes utilisés dans le rapport, tels que l'acronyme « PANDC » (personnes autochtones, noires et de couleur) ou le mot « racisé », proviennent de données disponibles qui regroupent des expériences vécues complexes en catégories distinctes, éclipsant souvent toute nuance. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un legs colonial et d'une limitation qui façonne la portée et les contours de ce travail. Dans la mesure du possible, nous nommons les expériences propres à chaque communauté en prenant soin de ne pas occulter leur caractère distinctif. Pareillement, l'utilisation de l'expression « communautés historiquement marginalisées » décrit les groupes ayant été systématiquement opprimés, exclus ou désavantagés par le colonialisme, le patriarcat, le classisme, le racisme et d'autres structures d'oppression qui se recoupent. Bien qu'imparfait, ce langage permet d'identifier des schémas communs de préjudice tout en tenant compte du fait que les expériences de marginalisation ne sont pas uniformes.

Dans l'ensemble, ce rapport reflète notre contribution résolue à cet important travail de justice environnementale et la responsabilité qui nous incombe d'agir avec bienveillance, humilité et intégrité. Il constitue le point de départ de la quête de notre organisation vers une meilleure responsabilisation, des relations plus enrichissantes ainsi que la protection des communautés et des terres.

Résumé

Le gouvernement du Canada manque à ses devoirs envers la nature et des personnes qui, à travers le pays, sont exclues des relations réciproques avec les terres, l'eau et l'air qui les entourent. Cependant, le Canada a aujourd'hui l'occasion de réintégrer le tissu de la vie. **En remédiant à ces inégalités de longue date (et bien documentées), il est possible de générer des avantages environnementaux, sociaux, culturels, économiques et sanitaires substantiels pour les communautés de tout le pays.**

Dans ce rapport, nous soulignons la stagnation des progrès réalisés par le Canada en ce qui concerne ses cibles en matière de biodiversité, ainsi que le rôle que les décisions législatives, politiques et programmatiques fondées sur l'équité pourraient jouer pour l'aider à atteindre son objectif de protéger 25 % de ses terres et océans d'ici 2025, et 30 % des océans du monde d'ici 2030. En 2025, seuls 13,8 % des terres et des eaux douces et 15,5 % des océans au pays étaient protégés. Pendant ce temps, les objectifs concernant l'accès à la nature ont été largement laissés pour compte, même si des recherches approfondies menées au Canada et ailleurs ont révélé l'existence de profondes inégalités en matière d'accès à la nature et des bénéfices qui en découlent.

Bien qu'imparfait, nous proposons le cadre holistique de l'« appartenance à la nature » pour orienter les actions recommandées. Nous définissons ce concept comme l'expérience d'une personne qui se sent entière, intégrée à la nature et en sécurité lorsqu'elle est en relation avec les plantes, les animaux, l'eau, la terre et l'air qui l'entourent.

Ce rapport se penche tout particulièrement sur les obstacles systémiques vécus par les groupes suivants, tout en reconnaissant que ces identités sont diverses, croisées et multiples : les peuples autochtones; les communautés noires, racisées et nouvellement arrivées; les personnes en situation de handicap; et les individus à faible revenu. **Nous soulignons les effets négatifs sur la santé, la déconnexion sociale et culturelle, les risques environnementaux et climatiques accrus auxquels ces groupes sont confrontés en raison des obstacles uniques qui entravent leur accès à la nature.**

Si le Canada veut respecter ses engagements en matière de nature, il doit prioriser la mise en œuvre de solutions qui s'attaquent aux causes profondes de l'iniquité et de la disparité. **Nous proposons la (1) « restitution des terres » comme cadre fondamental pour aborder ces impacts et ces obstacles**, car les réseaux d'aires protégées du Canada – y compris les constructions coloniales telles que les parcs nationaux – ont été établis par le biais de l'expropriation, séparant ainsi les peuples autochtones de leurs territoires.

Nous invitons également le gouvernement fédéral à (2) mettre en œuvre le projet de loi C-73, Loi sur la responsabilité à l'égard de la nature, comme moyen de légiférer sur la nature pour tous-tes. Dans le même temps, nous reconnaissons que les groupes en quête d'équité mis en évidence dans ce rapport ont développé leurs propres stratégies pour accéder et entrer en relation avec la nature. **Tous les paliers de gouvernement devraient (3) soutenir, piloter et élargir la mise en œuvre d'initiatives communautaires en partenariat avec les parties prenantes concernées, et (4) collecter des données désagrégées sur l'identité, l'utilisation et l'impact des lois, des politiques et des programmes** afin de mesurer les progrès et de rendre compte de l'évolution de la situation. **Enfin, à mesure que l'accès à la nature s'élargit, une collaboration étroite sera nécessaire entre les peuples autochtones, les communautés et les décisionnaires pour sauvegarder les écosystèmes et honorer les traditions culturelles et les connaissances autochtones.**

La préservation de la nature ne vise pas à servir nos propres intérêts. Nous protégeons le monde naturel pour que les animaux, les plantes et toutes les espèces puissent s'épanouir, et pour honorer les relations que nous entretenons avec le vivant. Les humains ne sont qu'un simple fil dans la riche tapisserie de la nature, mais nous avons à la fois la responsabilité et la capacité de contribuer à son retissage et à son renouvellement. Nous ne pouvons pas rater les occasions qui nous sont offertes de le faire.



Introduction

La nature est le cœur battant du Canada.

Le foin d'odeur se balance en douceur au gré d'un vent léger. D'un bout à l'autre du pays, les cerisiers en fleurs annoncent l'arrivée du printemps. Les papillons monarques entament une migration qui les mène du Canada aux forêts de sapins du Mexique, puis remontent vers le nord à nouveau. Le rythme de la nature tisse une toile de vie que nous, qui vivons sur ces terres autochtones, devons protéger dans un esprit d'équité et dans le respect de notre interdépendance.

Pourtant, le gouvernement du Canada, avec ses racines coloniales, continue de manquer à son devoir envers la nature et les personnes qui, dans tout le pays, sont privées d'entretenir des relations réciproques avec la terre, l'eau et l'air qui les entourent. Au niveau international, il n'a respecté ni les engagements pris dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique de 1992 – le premier traité mondial portant sur la conservation et l'utilisation viable des ressources ¹, ni les cibles qu'il s'était fixées pour l'horizon 2020 dans le cadre du protocole d'Aichi², notamment les objectifs généraux concernant les connaissances et l'utilisation traditionnelle des ressources par les peuples autochtones, ainsi que l'engagement accru des Canadien·nes en faveur de la gestion de la biodiversité³.

¹ Canada. (mars 2014). *Cinquième rapport national du Canada à la Convention sur la diversité biologique*. Environnement Canada. <https://www.cbd.int/doc/world/ca/ca-nr-05-fr.pdf>.

² Environnement et Changement climatique Canada. (2016). *Buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2016/eccc/CW66-524-2016-fra.pdf.

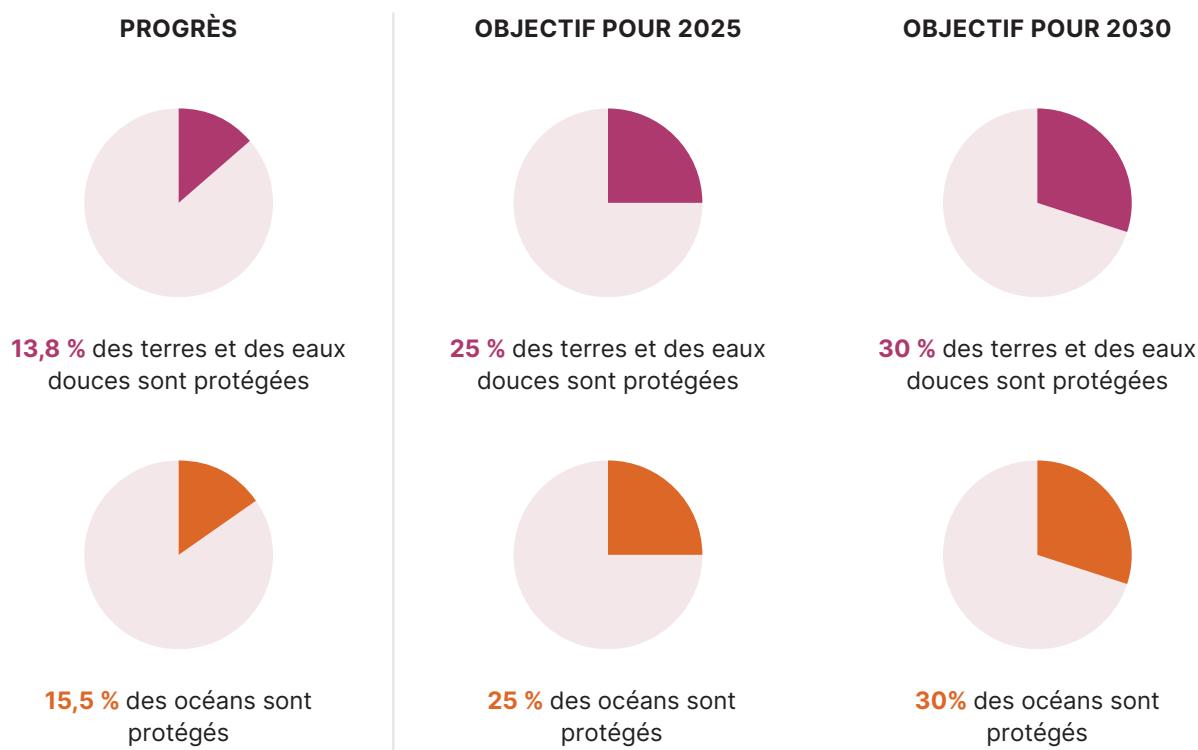
³ Convention sur la diversité biologique. (10 janvier 2024). *Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal*. Secrétariat de la CDB. <https://www.cbd.int/gbf>.

Une longue route vers la protection de la nature

Récemment, la Stratégie nationale pour la nature 2030 du Canada a révélé comment le pays entendait atteindre les nouveaux objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de 2022, y compris des cibles plus spécifiques visant à protéger 25 % de ses terres et de ses océans d'ici 2025, et 30 % d'entre eux d'ici 2030. Bien que ces objectifs constituent une base importante, la nature ne peut être réduite à des fragments ou à des pourcentages, et la sauvegarde de la biodiversité passe par la protection du monde naturel dans son ensemble. **D'importantes lacunes subsistent dans les progrès réalisés par le Canada pour atteindre ses objectifs en matière de biodiversité (voir Figure 1). Dans le même temps, il reste beaucoup à faire pour améliorer l'accès des communautés urbaines aux espaces verts et bleus pour qu'elles puissent en profiter.** La nature a une valeur intrinsèque, et le Cadre précise qu'elle est également « essentielle à notre existence et à notre qualité de vie »⁴. Cependant, les décisions budgétaires et politiques du gouvernement fédéral continuent d'entraver la capacité de certaines communautés à atteindre cette qualité de vie grâce à la jouissance, à l'accès et aux bienfaits de la nature⁵.

Tracer un sentier collectif

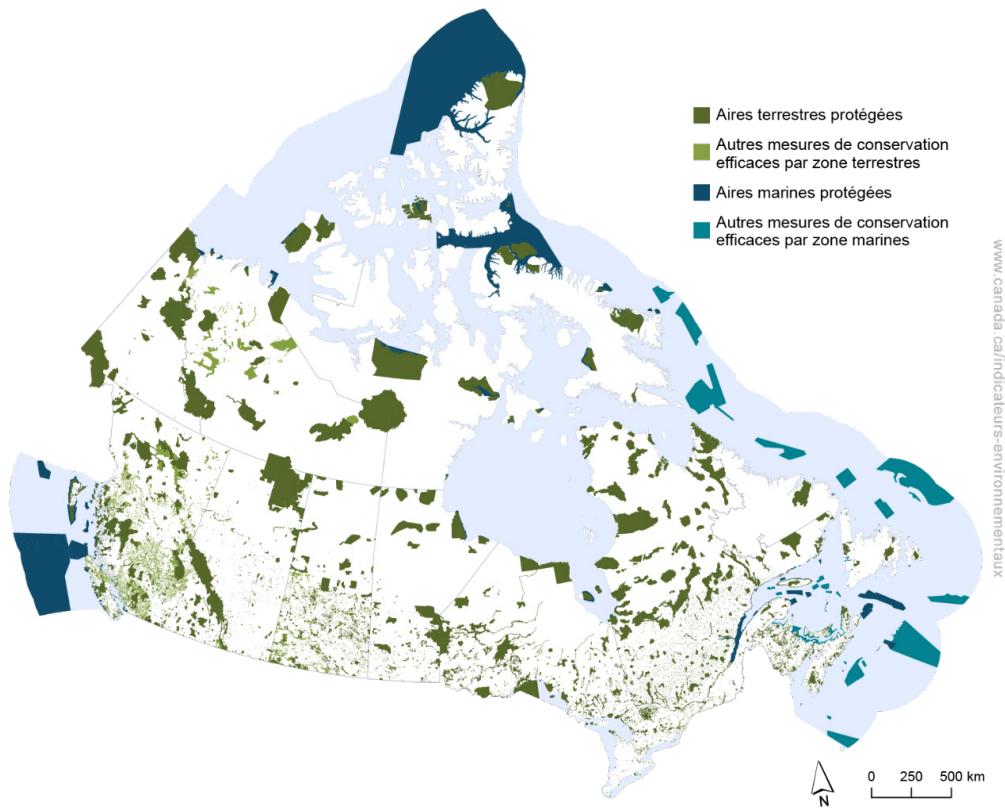
Figure 1 : Progrès dans la réalisation des objectifs en matière de biodiversité*



*Basé sur les engagements du Canada en vertu du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de 2022.

⁴ Environnement et Changement climatique Canada. (s. d.). *Canada's 2030 Nature Strategy: Halting and Reversing Biodiversity Loss in Canada*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/biodiversity/canada-2030-nature-strategy.html>.

⁵ Greenpeace Canada. (5 novembre 2025). *Réaction de Greenpeace Canada au budget 2025*. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/communique-de-presse/72913/reaction-de-greenpeace-canada-au-budget-2025/>.

Figure 2 : Aires conservées, Canada, 2024

Source: Environnement et Changement climatique Canada (2024). Base de données canadienne sur les aires protégées et de conservation.⁶

Pour parvenir à une protection équitable de la biodiversité, il est urgent d'agir dans le respect de la souveraineté autochtone et de s'attaquer ensemble aux inégalités profondément enracinées en matière d'accès à la nature auxquelles sont confrontés les peuples autochtones, les communautés noires, racisées et nouvellement arrivées, les personnes en situation de handicap et les individus à faible revenu. Cela comprend le versement de réparations pour les préjudices actuels et historiques causés par la colonisation, le racisme environnemental, l'inégalité des richesses et le capitalisme. Tout au long de ce rapport, nous faisons valoir que les parcs nationaux et provinciaux, tels qu'ils sont actuellement gérés par le gouvernement colonial canadien, ne constituent pas une solution adéquate pour protéger la biodiversité, et que les aires protégées et gérées par les peuples autochtones sont essentielles. Les autorités doivent également prendre des mesures concrètes pour mettre fin à la surveillance policière des communautés autochtones, noires racisées, tout en élargissant l'accessibilité à la nature et en décolonisant les approches gouvernementales en la matière.

Dans le même temps, à mesure que l'accès à la nature s'élargit, une collaboration étroite sera nécessaire entre les peuples autochtones, les communautés et les décisionnaires afin d'honorer la résilience des écosystèmes et les traditions culturelles autochtones, en veillant à ce que les gens puissent profiter de la nature dans un esprit de respect et de reciprocité

⁶ Environnement et Changement climatique Canada. (28 août 2025). Aires conservées au Canada. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/aires-conservees.html>.

77 %

des Canadiennes et Canadiens croient que les expériences en matière de parcs diffèrent d'une personne à l'autre.⁷

43 %

des villes canadiennes ont déclaré que la lutte contre les inégalités et la discrimination constituait un défi.

87 %

des villes ont signalé une augmentation de la demande en matière d'aménagement de parcs universellement accessibles.

Ce rapport aborde les éléments suivants :

- le contexte historique et les recherches actuelles sur les obstacles liés aux inégalités existantes;
- les effets négatifs de ces obstacles sur les communautés concernées au Canada;
- les solutions (ainsi que les résultats attendus) qui pourraient contribuer à corriger ces injustices historiques et actuelles.

L'appartenance à la nature doit être un droit fondamental pour l'ensemble de la population du Canada, et non quelque chose de réservé à une poignée de personnes privilégiées. Il ne s'agit pas seulement d'une question de justice, car les changements de politique fondés sur les droits peuvent entraîner une amélioration importante et mesurable de la santé et du bien-être de millions de personnes.



⁷ Amberber, N., Tobin Garrett, J., et Stark, A. (2021). *The Canadian City Parks Report: Centring Equity and Resilience*. Ami·es des parcs. <https://ccpr.parkpeople.ca/2021/fr/sections/inclusion/donnees>.



Méthodologie et remerciements

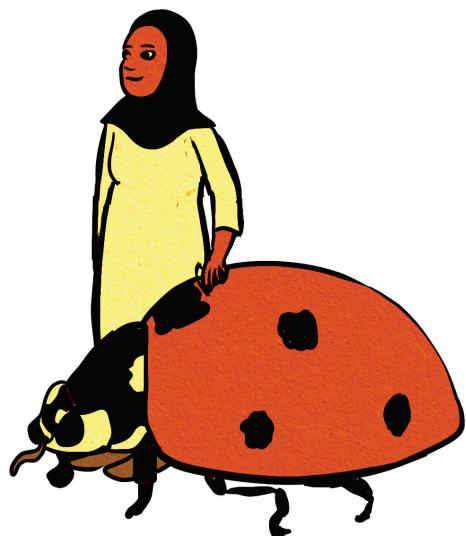
La recherche présentée dans ce rapport a consisté en une analyse de la littérature et de l'environnement menée par une équipe de recherche et de rédaction composée de personnes noires et racisées, en concertation avec des spécialistes de l'accès à la nature qui ont revu et contribué à formuler les conclusions de l'étude.

Greenpeace Canada remercie les consultantes suivantes pour leur expertise, leurs idées et leur contribution :

- **Judith Kasiama, bâtieuseuse communautaire et fondatrice de Colour the Trails**, une organisation nationale appartenant à des femmes noires qui œuvre à l'amélioration de l'accès aux activités de plein air pour les communautés noires, autochtones et de couleur (PANDC), y compris celles qui se situent à l'intersection des communautés PANDC et 2SLGBTQAI+;
- **Karen Lai, consultante indépendante en matière d'accessibilité et d'inclusion** possédant plus de 20 ans d'expérience dans la promotion d'espaces et de systèmes plus inclusifs, en particulier pour les personnes en situation de handicap;
- **Carolynne Crawley, fondatrice de Msit no'kmaq**, une entreprise sociale qui aide les gens à renouer avec eux-mêmes, entre eux et avec le monde naturel par le biais d'ateliers, de webinaires, de promenades et de séjours sur le territoire; et
- **Demiesha Dennis, consultante indépendante en matière d'accès, d'équité et de justice environnementale.**

L'inclusion, le processus intentionnel de création d'espaces bienveillants où chaque personne se sent respectée et peut apporter sa contribution, est la clé de voûte des solutions à l'érosion de la biodiversité et aux inégalités en matière de nature. Mais bien que nécessaire, elle n'est pas suffisante en soi. **Dans ce rapport, nous proposons le cadre holistique de l'« appartenance à la nature » pour orienter les actions recommandées et les changements de politique. Nous reconnaissons que le concept de l'« appartenance » n'a pas le même sens pour tout le monde et que les peuples autochtones font déjà partie de la nature et ont des liens profonds avec leurs terres.** À travers ces pages, nous adoptons cette perspective pour nous opposer aux constructions coloniales et aux limites de l'« appartenance à la nature ». Nous la définissons comme l'expérience d'une personne qui se sent entière, intégrée à la nature et en sécurité lorsqu'elle est en relation avec les plantes, les animaux, l'eau, la terre et l'air qui l'entourent⁸.

Le corps, la race et le lieu sont intimement liés. Ce rapport met en lumière des solutions décoloniales qui démantèlent les obstacles coloniaux, capitalistes, capacistes et anti-noirs à l'appartenance à la nature. Nous employons le terme « personnes en situation de handicap » pour reconnaître que le handicap découle souvent d'une exclusion systémique plutôt que de traits inhérents, tout en respectant le fait que de nombreuses personnes considèrent leur handicap comme faisant partie de leur identité⁹.



⁸ Cette définition est conforme au concept d'appartenance de Carin Taylor, c.-à-d. : (1) savoir que l'on fait partie intégrante d'une communauté; (2) se sentir en sécurité au sein de cette communauté; et (3) être reconnu en tant qu'individu. Voir Taylor, C. (17 mai 2022). *Why Belonging is an Essential Element of Diversity, Equity & Inclusion*. Medium. <https://medium.com/culturati/why-belonging-is-an-essential-element-of-diversity-equity-inclusion-63f9e99fc0e9>.

⁹ McColl, M. A. (11 avril 2019). Should I say 'disabled person' or 'person with a disability'? *The Conversation*. <https://theconversation.com/should-i-say-disabled-person-or-person-with-a-disability-113618>.



1. Un système fondé sur l'exclusion

Le système de conservation de la nature au Canada – ainsi que le pays dans son ensemble – demeure un projet colonial en cours qui dépossède systématiquement les peuples autochtones de leurs terres et de leurs eaux.

Les réseaux d'aires protégées, y compris les constructions coloniales telles que les parcs nationaux, ont été établis par le biais de l'expropriation, un cadre juridique qui a permis de chasser les peuples autochtones de leurs territoires en dépit de leurs liens profonds et continus avec ces terres. Ces erreurs historiques continuent à influencer la manière dont les communautés peuvent accéder à leurs territoires, en profiter et les gouverner aujourd'hui¹⁰.

Avec la création du parc national de Banff en Alberta dans les années 1880, les peuples autochtones ont commencé à être chassés de leurs terres afin de permettre l'aménagement d'aires protégées. Cette stratégie s'inscrivait dans le cadre d'un programme plus large de développement capitaliste et d'édification de la nation dans la foulée de la Confédération, lequel reposait sur l'expulsion des peuples autochtones de leurs terres¹¹. La pratique consistant à dégager des terres pour l'usage et les loisirs des colonisateur·rices

¹⁰ Mansuy, N., Aarsø, S., Bennett, S., Desbiens, J., Elliott, H., John, M., McLeod, N., et Schuster, R. (2023). Indigenous Protected and Conserved Areas (IPCAS): Canada's New Path Forward for Biological and Cultural Conservation and Indigenous Well-Being. *FACETS*, 8(1), 1–16. <https://doi.org/10.1139/facets-2022-0118>.

¹¹ Phillips, N. K., et Little Light, W. (10 février 2020). Affiche #20: Conservation is Colonialism. Tirée de Remember / Resist / Redraw: A Radical History Poster Project. Graphic History Collective. <https://graphichistorycollective.com/project/poster-20-conservation-is-colonialism>.

d'ascendance européenne se reflète également dans la façon dont, par exemple, les villages autochtones de Xwáy̓xway (Whoi Whoi) et Chaythoos – ainsi que les demeures de colonisateur·rices d'ascendance hawaïenne et chinoise¹² – ont été rasés pour faire place au parc Stanley à Vancouver vers la fin du 19^e siècle¹³.

Ces démarches violentes faisaient partie intégrante de la construction d'une notion coloniale de « nature sauvage », un paysage dépourvu d'êtres humains – à savoir les peuples autochtones – où seules les personnes blanches d'ascendance coloniale peuvent s'épanouir à travers une relation de domination ou de proximité avec la nature. Tout comme le racisme anti-autochtone a tenté (en vain) de séparer les peuples autochtones de leurs terres, le racisme anti-noir faisait – et fait toujours – partie de ce cadre conceptuel qui a spécifiquement cherché à enlever les corps noirs de la nature¹⁴.

Malgré les efforts déployés pour effacer ce fait, les communautés noires entretiennent également des liens avec la nature et y sont présentes depuis des siècles, comme le souligne Jacqueline L. Scott, chercheuse à l'université de Toronto. Le labeur des esclaves noir·es est rarement reconnu comme une forme d'intendance, et d'autres contributions similaires ont également été reléguées aux marges. Par exemple, l'esclave affranchi George Bonga a participé au commerce des fourrures, faisant l'aller-retour en canoë entre Montréal et le Manitoba. Harriet Tubman était une randonneuse experte qui a parcouru 20 routes périlleuses pour conduire des esclaves vers la liberté¹⁵. La présence des personnes noires dans la nature a été considérée à travers l'histoire comme un « acte fugitif »¹⁶, ce qui a engendré une peur durable de la violence blanche, souvent désignée comme le « spectre du lynchage »¹⁷.

Dans les milieux ruraux comme dans les villes, les politiques coloniales d'utilisation des terres et les décisions racistes en matière d'aménagement urbain ont influencé la manière dont les communautés autochtones, noires, racisées et nouvellement arrivées entrent en relation avec la terre qui les entoure. Pendant des siècles, les communautés autochtones ont été contrôlées, surveillées et confinées par le biais de systèmes de réserves réglementant l'accès à leurs territoires traditionnels (et, dans de nombreux cas, non cédés)¹⁸. Pendant ce temps, sous un prétexte de « renouvellement urbain », une communauté noire de la Nouvelle-Écosse a été expulsée de son quartier côtier d'Africville dans les années 1960¹⁹, tandis que des politiques similaires ont conduit à la relocalisation de la population noire de Hogan's Alley, à Vancouver, et de la Petite Bourgogne, à Montréal, pour faire place à des autoroutes²⁰. Aujourd'hui, la recherche démontre que les quartiers mal desservis, à faible revenu et comportant peu d'espaces verts

¹² De Boer, A. (30 septembre 2019). Her family lived in Vancouver's Stanley Park, until they were forced out in 1931. *The Doc Project, CBC Radio.* www.cbc.ca/radio/docproject/her-family-lived-in-vancouver-s-stanley-park-until-they-were-forced-out-in-1931-1.5288311.

¹³ Eragoda, M. (28 juillet 2020). Tent cities and the violent origins of Vancouver's parks. *The Tyee.* <https://thetyee.ca/Opinion/2020/07/28/Violent-Origins-Vancouver-Parks/>.

¹⁴ Anti-black racism refers to the, “policies and practices rooted in Canadian institutions ... that mirror and reinforce beliefs, attitudes, prejudice, stereotyping and/or discrimination towards people of Black-African descent.” Definition by Akua Benjamin, cited by Black Health Alliance. (2025). Anti-Black Racism. <https://blackhealthalliance.ca/home/antiblack-racism/>.

¹⁵ Scott, J. (27 octobre 2020). *Eco Racism in the Parks: The Black Canadian Experience* [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=v89pSLUzD540>.

¹⁶ Scott, J. L. (2024). *Being Black and Outdoors: The Perception of the Wilderness in the Canadian Imagination*. [thèse de doctorat, Université de Toronto]. <https://utoronto.scholaris.ca/server/api/core/bitstreams/78ad7c52-00e7-44f0-a233-897dd09c9452/content>.

¹⁷ Redden, T. (2025). The Resonance of Anti-Black Violence in the Great Outdoors. *Land*, 14(6), 1252. <https://doi.org/10.3390/land14061252>.

¹⁸ Barker, A. J. (2024). Carcerality and the Elimination of Indigenous People in Canada. *Canadian Geographies / Géographies canadiennes*, 69(1). <https://doi.org/10.1111/cag.12962>.

¹⁹ Brooks, B. (photographe). (ca. 1965). *Young Boy with Ralph Jones' House in the Background, Africville, Boarded Prior to Demolition* [photographie]. Archives de la Nouvelle-Écosse. <https://archives.novascotia.ca/Builtheritage/archives/?ID=139>

²⁰ Assam, S. (18 mai 2023). A Black neighbourhood destroyed half a century ago is on the brink of a comeback. *The Walrus*. <https://thewalrus.ca/black-neighbourhood-come-back/>.

continuent d'être peuplés de manière disproportionnée par les communautés noires et d'autres groupes racisés et immigrants²¹.

Ce legs d'exclusion perdure sous la forme du racisme environnemental. Cette forme de discrimination consiste en la « présence inéquitable et disproportionnée d'installations de matières toxiques et d'autres risques environnementaux à proximité des communautés racisées [c.-à-d. autochtones, noires et autres] et des travailleur·ses pauvres », et est également caractérisé par le manque d'inclusion de ces groupes dans les prises de décisions concernant ces enjeux²². Souvent composées de personnes racisées, les communautés situées à proximité de ces installations²³ sont touchées de manière disproportionnée par la pollution qu'elles engendrent. Il suffit de penser aux décharges, aux sites d'enfouissement et aux usines de pâtes et papiers qui sont souvent situées non loin de communautés mi'kmaw et noires en Nouvelle-Écosse²⁴. Pendant ce temps, 50 % des communautés autochtones vivant dans des réserves sont confrontées à un risque élevé de déversement d'oléoducs²⁵, tandis que d'autres sont exposées à des substances toxiques issues d'activités minières et à une contamination au mercure provenant d'usines de pâtes et papiers, comme c'est le cas pour la Première Nation de Grassy Narrows²⁶.

La colonisation de peuplement, l'utilisation discriminatoire des terres et le racisme environnemental continuent de limiter la manière dont les communautés autochtones, noires et racisées peuvent accéder à la nature, en profiter et en assurer la gestion – une condition préalable essentielle au démantèlement des obstacles à l'appartenance que rencontrent de nombreuses personnes possédant ces identités.



²¹ Hulchanski, J. D., et Maaranen, R. (septembre 2018). *Neighbourhood Socio-Economic Polarization & Segregation in Toronto: Trends and Processes since 1970*. Neighbourhood Change Research Partnership. <http://neighbourhoodchange.ca/documents/2018/09/hulchanski-2018-toronto-segregation-presentation.pdf>.

²² The ENRICH Project. (s. d.). Glossaire. <https://www.enrichproject.org/resources/#Glossary>.

²³ Belleau, A., et Fennario, T. (20 juin 2025). Sacrifice zones: Life along the fenceline between the land and industry. APTN. <https://www.aptnnews.ca/investigates/sacrifice-zones-life-along-the-fenceline-between-the-land-and-industry/>.

²⁴ Waldron, I. (2018). *There's something in the water: Environmental racism in Indigenous and Black communities*. Fernwood Publishing.

²⁵ Hurlbert, M. A., et Datta, R. (septembre 2022). When the environment is destroyed, you're destroyed: Achieving Indigenous led pipeline justice. *Energy Research & Social Science*, 91, 102711. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2022.102711>.

²⁶ Law, S. (23 mai 2024). Mercury poisoning near Grassy Narrows First Nation worsened by industrial pollution, study suggests. CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/grassy-narrows-first-nation-methylmercury-study-1.7211750>.



2. Obstacles auxquels sont confrontées ces communautés au Canada

Les obstacles qui empêchent les personnes autochtones, noires, racisées, en situation de handicap et à faible revenu d'approfondir leur relation avec la nature sont comme des fils brisés dans notre toile écologique collective. Malgré l'essor des projets de recherche populaires, d'intérêt public et universitaires, d'importantes lacunes subsistent au niveau des données, ce qui a pour effet d'occulter les enjeux d'équité.

Au niveau des politiques, les modèles de rapport actuels reposent souvent sur des données agrégées qui regroupent toutes les populations racisées (si des données fondées sur la race sont bel et bien collectées, ce qui constitue un problème de longue date au Canada), sans tenir compte de leurs expériences uniques et intersectionnelles. Les données identitaires sont rarement collectées au niveau de l'évaluation des résultats des programmes, ce qui contribue aux lacunes persistantes en matière de données. Les objectifs de la Convention sur la diversité biologique en matière d'équité, par exemple, n'ont généralement pas les mêmes indicateurs fiables que ceux utilisés pour les objectifs propres aux écosystèmes. Par conséquent, les décisionnaires politiques ne sont pas au courant des effets de la privation de nature sur la santé et le bien-être et n'ont pas de comptes à rendre à ce sujet²⁷.

²⁷ Affinito, A., Blount, B., Brondizio, E. S., Dantas de Paula, R., Díaz, S., Green, R. E., Isbell, F., Jetz, W., Obura, D. O., Purvis, A., Scholes, R. J., Tittensor, D. P., et Turner, P. (2025). Assessing Coverage of the Monitoring Framework of the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework (GBF) and Opportunities to Fill Gaps. *Nature Ecology & Evolution*, 9, 1280–1294. <https://doi.org/10.1038/s41559-025-02718-3>.

Bien qu'elles soient les dernières à bénéficier des investissements dans les espaces verts²⁸, les communautés historiquement marginalisées – c.-à-d. discriminées en fonction de facteurs tels que la race, la classe sociale, le genre ou le statut migratoire – sont les plus durement touchées par la crise climatique et la dégradation de l'environnement²⁹. L'intégration limitée des communautés marginalisées mine l'approche de la « société dans son ensemble »³⁰, qui fait du démantèlement des obstacles à l'équité une composante essentielle de la réalisation des engagements en matière de biodiversité.

2.1 Obstacles rencontrés par les peuples autochtones

Comme nous l'avons déjà établi dans ce rapport, les peuples autochtones entretiennent des relations profondes et holistiques avec la nature, malgré les tentatives coloniales de rompre ces liens. Vivant dans une société coloniale, les obstacles auxquels sont confrontés les peuples autochtones au Canada découlent de l'incapacité répétée des autorités fédérales, provinciales, municipales et des entreprises à respecter leur consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) pour les décisions concernant leurs territoires. Comme le souligne le conteur anishinaabe Isaac Murdoch, le rétablissement d'une relation équilibrée avec la terre et la nature est essentiel, car la réconciliation commence par la terre³¹.

Cependant, les gouvernements et les entreprises du Canada ont intentionnellement exclu les communautés autochtones des décisions gouvernementales portant sur l'utilisation et la santé écologique de leurs territoires, aussi bien dans la nature que dans les centres urbains.

En dépit de ses obligations constitutionnelles, le gouvernement fédéral n'a pas consulté les peuples autochtones de manière adéquate sur ses propres cibles nationales basées sur les objectifs d'Aichi³². Historiquement, les politiques de conservation ne reconnaissaient que les zones fédérales, provinciales et territoriales, sans tenir compte de la gouvernance autochtone. Bien que les aires protégées et de conservation autochtones (APCA) bénéficient d'un soutien croissant, elles n'ont toujours pas de statut juridique au niveau national³³. Les terres non cédées et les titres ou traités non réglés ou reconnus de manière inégale créent des zones grises juridictionnelles, compliquant la facilité d'accès au territoire et la pratique des droits territoriaux.

Bien que les preuves de l'ingérence coloniale dans la souveraineté et l'appartenance des peuples autochtones à la nature soient trop nombreuses pour être toutes citées, le fait de se concentrer sur des exemples clés peut aider à définir des approches plus équitables pour atteindre les objectifs en matière de biodiversité. L'aménagement de parcs, en particulier en contexte urbain, a fait en sorte qu'il est plus difficile ou parfois plus risqué pour de nombreux peuples autochtones d'accéder à leurs aliments traditionnels et leurs sites culturels, un phénomène dont l'impact demeure peu étudié³⁴. Les espaces protégés et naturels ne possèdent souvent pas de signalisation en langues autochtones, et les personnes autochtones consultées dans le cadre de ce rapport affirment qu'elles ont souvent

²⁸ Hegazy, B., Khodeir, L., et Fathy, F. (2025). Achieving Socio-Economic Resilience in Neighbourhood through Nature-Based Solutions: A Systematic Review. *Results in Engineering*, 25, 104266. <https://doi.org/10.1016/j.rineng.2025.104266>.

²⁹ Waldron, I. (22 juillet 2021). Tenir compte de la justice sociale: pour des politiques climatiques réfléchies. L'Institut climatique du Canada. <https://institutclimatique.ca/tenir-compte-de-la-justice-sociale/>.

³⁰ Affinito et al., (2025), pp. 1280-1281.

³¹ Murdoch, I. (26 janvier 2016). *Reconciliation Begins with the Land* [vidéo]. YouTube. <https://youtu.be/3pwHxmGU58U>.

³² Lemieux, C., Scott, K. R., et Sunkersett, T. (2019). How the race to achieve Aichi Target 11 could jeopardize the effective conservation of biodiversity in Canada and beyond. *Marine Policy*, 99, 314. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2018.10.029>.

³³ Mansuy et al. (2023), pp. 1-16.

³⁴ Moola, F., Schuster, R., Vachon, F., Arifin, Y., Elliott, H., John, M., McLeod, N., et Vogl, M. (5 avril 2024). The Potential for Indigenous-Led Conservation in Urbanized Landscapes in Canada. *Frontiers in Human Dynamics*, 6. <https://doi.org/10.3389/fhumd.2024.1340379>.

I'mpression que leur présence n'est pas la bienvenue. Elles peuvent faire l'objet d'une surveillance excessive de la part du personnel des parcs ou d'autres autorités qui comprennent mal les droits issus de traités portant sur la cueillette, y compris dans les zones urbaines, ou être expulsées de force pour faire place à des infrastructures coloniales.

En 1981, 500 membres de la police provinciale ont effectué une descente sur des sites de pêche mi'kmaw à Listuguj, au Québec, alors que ces droits étaient garantis par les traités de paix et d'amitié signés en 1760-1761 – un tort qui n'a été réparé que récemment³⁵. Ce type de harcèlement à l'encontre des personnes autochtones qui pratiquent la chasse et la pêche continue d'avoir lieu aujourd'hui à travers le Canada³⁶. Quant aux personnes autochtones qui revendiquent leurs droits territoriaux et s'opposent aux projets pétrochimiques tels que l'expansion de Trans Mountain^{37,38} Coastal GasLink³⁹ et Alton Gas⁴⁰, elles sont régulièrement arrêtées et expulsées de leurs terres. Ces actes de surveillance et de répression reproduisent les modèles coloniaux violents de déplacement forcé, de dépossession des terres et de non-respect des droits culturels.

2.2 Obstacles rencontrés par les communautés noires, racisées et nouvellement arrivées

Malgré les données limitées et agrégées sur la race, nous savons que le racisme environnemental et la discrimination systémique font que les **communautés noires, racisées et nouvellement arrivées au Canada sont confrontées au racisme dans la nature, disposent d'un accès limité aux espaces verts et bleus dans leurs quartiers et font face à des barrières linguistiques (absence de signalétique ou de programmes multilingues)**⁴¹. Elles sont moins susceptibles de se voir représentées parmi le personnel des parcs et les décisionnaires politiques, ou de disposer de réseaux sociaux solides pour pratiquer des activités de plein air. À l'instar des collectivités autochtones, les communautés noires, racisées et nouvellement arrivées subissent également de manière disproportionnée les effets de la pollution. Les parcs font partie des lieux où l'on enregistre le nombre le plus élevé de crimes haineux⁴², comme ceux perpétrés contre les personnes d'origine asiatique lors de la pandémie de COVID-19.⁴³

³⁵ [Sur la base d'un rapport de] Larose, I. (11 juin 2021) 40 years after Listuguj Salmon Raids, Mi'kmaw community is asserting control over ancestral fishing rights. CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/40-years-listuguj-salmon-raids-leads-to-fishing-agreements-1.6062729>.

³⁶ Cecco, L. (3 avril 2024). Canada: Indigenous fishermen left to walk shoeless after officers seized boots. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/world/2024/apr/03/canada-mikmaw-fishermen-left-shoeless>.

³⁷ Blackburn, M. (24 mars 2017). Treaty Alliance Against Tars Sands Expansion vows to fight TransCanada and Keystone Pipeline Project. APTN. <https://www.aptnnews.ca/national-news/treaty-alliance-against-tars-sands-expansion-vows-to-fight-transcanada-and-keystone-pipeline-project/>.

³⁸ Hemens, A. (15 février 2025). Awaiting sentencing, Tiny House Warriors tell court they acted for Secwépemc rights: 'We're not criminals'. *IndigiNews*. <https://indigenews.com/news/tiny-house-warriors-tell-court-they-acted-for-secwepemc-rights/>.

³⁹ Amnistie internationale. (11 décembre 2023). Canada : « Chassé-e-s de nos terres pour les avoir défendues » | Criminalisation, intimidation et harcèlement des défenseur-e-s du droit à la terre wet'suwet'en. <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr20/7132/2023/fr/>.

⁴⁰ Moore, A. (17 avril 2019). Mi'kmaq grandmothers arrested at Alton Gas site to launch title claim. APTN. <https://www.aptnnews.ca/national-news/mikmaq-grandmothers-arrested-at-alton-gas-site-to-launch-title-claim/>.

⁴¹ Robinson, T., Alavi, Y., et Hampson, C. (2023). Examining Psychosocial and Economic Barriers to Green Space Access for Racialized Individuals and Families. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 20(1), 17. <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC9819928/pdf/ijerph-20-00745.pdf>.

⁴² Wang, J. H., et Moreau, G. (17 mars 2022). Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2020. Juristat. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00005-fra.htm>.

⁴³ Cheung, C. (23 juin 2021). On Anti-Asian Hate, Silence Is 'Death by 1,000 Cuts'. *The Tyee*. <https://thetyee.ca/News/2021/06/23/Anti-Asian-Hate-Racism-Reporting-Silence-Death-By-Thousand-Cuts>.

Il est important de souligner que les communautés noires sont confrontées à une forme unique de racisme : la peur que les personnes blanches appellent la police simplement parce qu'elles profitent de la nature, seules ou en groupe; une experte a déclaré que les adeptes de plein air noir·es ont l'impression que leur présence dans les parcs est considérée par les personnes blanches comme « polluant » l'espace⁴⁴. Un exemple très médiatisé de ce phénomène est celui de la femme blanche qui a appelé la police contre l'ornithologue noir Christian Cooper dans le Central Park de New York en 2020⁴⁵. Du côté de Toronto, des cyclistes noirs auraient cessé d'emprunter le sentier Pan Am après avoir rencontré ce même genre de situation⁴⁶. Une étude sur les parcs urbains de 2021 montre que les communautés PANDC étaient plus susceptibles que les personnes blanches d'avoir un regain d'intérêt pour la gestion des espaces naturels pendant la pandémie de COVID-19, mais que le harcèlement ou la discrimination constituaient un obstacle à la fréquentation des parcs⁴⁷.

La répartition inégale des espaces verts urbains⁴⁸ est essentielle pour comprendre les schémas d'exclusion structurellement racistes, puisque 9 personnes nouvellement arrivées sur 10⁴⁹ vivent dans les villes, ainsi que 7 « minorités visibles » sur 10 (un terme utilisé par Statistique Canada, mais qui pose problème car il positionne la blancheur comme norme implicite)⁵⁰. Les recherches montrent que, comme dans de nombreuses villes du monde, les communautés racisées, à faible revenu et historiquement marginalisées disposent de moins d'arbres, d'herbe et de végétation dans leur environnement que les quartiers plus riches et majoritairement blancs.

À Toronto, la ville qui compte la plus grande population noire au pays et où plus de la moitié des résident·es sont des personnes racisées⁵¹, seuls 17 % des personnes qui fréquentent High Park seraient des « minorités visibles » et tout juste 4 % proviendraient des quartiers à faible revenu avoisinant le parc⁵². Trop souvent, les discours concernant la présence de personnes racisées dans la nature évoquent des enjeux de « familiarité culturelle », rejetant la responsabilité de l'inégalité structurelle sur les communautés plutôt que sur les barrières systémiques. De plus, l'anti-noirité et le racisme dans le domaine du financement limitent les ressources monétaires des organisations communautaires tout en leur imposant une surveillance et des charges administratives accrues, entravant ainsi la mise en œuvre de programmes durables, cohérents et véritablement axés sur les communautés – des réalités uniques que les groupes dominants négligent souvent.

⁴⁴ Voir Scott et Tenneti. (2021).

⁴⁵ Pereira, I., et Katersky, A. (6 juillet 2020). Amy Cooper charged in Central Park false report case involving Christian Cooper, Manhattan DA says. ABC. <https://abcnews.go.com/US/amy-cooper-charged-central-park-false-report-christian/story?id=71635157>.

⁴⁶ TDSB EcoSchools. (26 novembre 2020). *EcoRacism in Environmental Education - The Black Canadian Experience (Part 2)* [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=v3njwXvhLTK>.

⁴⁷ Amberber, N., Tobin Garrett, J., et Stark, A. (2021). *The Canadian City Parks Report: Centring Equity and Resilience*. Ami·es des parcs. <https://ccpr.parkpeople.ca/2021/fr/sections/inclusion>.

⁴⁸ Landry, F., Dupras, J., et Messier, C. (octobre 2020). Convergence of urban forest and socio-economic indicators of resilience: A study of environmental inequality in four major cities in Eastern Canada. *Landscape and Urban Planning*, 202, 103856. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2020.103856>.

⁴⁹ Zimonjic, P. (26 octobre 2022). Population share of immigrants, permanent residents hits 23% record: census. CBC. <https://www.cbc.ca/news/politics/statistics-canada-immigration-census-1.6629861>.

⁵⁰ Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. Statistique Canada. (2013). *Immigration and Ethnocultural Diversity in Canada* (National Household Survey (NHS) Analytical Products, 2011). <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.cfm>.

⁵¹ Scott, J. L. (26 mai 2021). Urban nature can't just be the Great White Outdoors. *National Observer*. <https://www.nationalobserver.com/2021/05/26/opinion/urban-nature-cant-just-be-great-white-outdoors-racism>.

⁵² Ami·es des parcs. (juin 2023). *Report on Park Use and Stewardship* (pp. 4–5). High Park Nature Centre. parkpeople.ca/wp-content/uploads/2024/11/HPNC-Cornerstone-Report.pdf.

Une recherche menée par Nature Canada auprès de jeunes personnes noires, racisées et immigrantes à Toronto, par exemple, montre que malgré leur intérêt envers la protection de l'environnement, l'action climatique, les jardins communautaires et d'autres initiatives semblables, la « blancheur » qu'elles associent aux espaces naturels les fait se sentir indésirables, hypervisibles et craintives⁵³.

Ces jeunes personnes venaient d'horizons ethniques divers – notamment du Soudan, du Pakistan, du Sri Lanka, de l'Éthiopie, de l'Égypte, de l'Inde, de l'Irak, de l'Iran, de la Somalie, du Bangladesh, du Népal et de l'Afghanistan – et représentaient des identités de genre et des religions multiples. Les organisations environnementales ne font pas d'efforts pour rejoindre les communautés noires et racisées. En outre, les recherches montrent que les groupes environnementaux continuent à promouvoir un lien avec la nature en dehors des zones urbaines, perpétuant ainsi une vision coloniale de la « nature sauvage ».

Ces obstacles peuvent contribuer à entretenir des schémas intergénérationnels de dissociation avec la nature, les parents décourageant les activités de plein air, ainsi que des quartiers où les éducateur·rices se font rares. De telles lacunes limitent les possibilités d'influencer les politiques et de reconnecter des communautés entières avec la nature (voir, par exemple, les extraits de la recherche de Nature Canada cités ci-dessous).

« La nature ici fait penser au film Get Out. J'ai beaucoup de famille au Kenya, et on passe souvent du temps dans la nature. J'ai une place là-bas et tout le monde me ressemble. »

« Il y a une semaine, on voulait aller dans la vallée. Ma mère était avec nous et ma sœur devait faire la prière de namaz. Mais ma mère lui a dit "non, ne prie pas ici" parce qu'elle avait peur. »

– témoignages de personnes racisées recueillis dans le cadre de l'étude de Nature Canada⁵⁴

67%

des personnes représentées dans les images publiées sur la page Twitter de Nature Canada étaient blanches.

33%

des personnes représentées dans les images publiées sur la page Twitter de Nature Canada étaient décrites comme étant « racisées ».

Cette sous-représentation peut donner l'impression aux jeunes que les communautés racisées ne sont pas à leur place dans la nature.

⁵³ Scott, J. L., et Tenneti, A. (avril 2021). L'Équité raciale et la nature urbaine : mobiliser les jeunes de couleur dans des activités dans la nature. Nature Canada. <https://naturecanada.ca/wp-content/uploads/2021/04/FR-Race-Nature-in-the-City-Report.pdf>.

⁵⁴ Scott et Tenneti. (2021), pp 21-25.

2.3 Obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap

Un quart des Canadiens et Canadiennes âgés de 15 ans ou plus (8 millions de personnes) vivent avec un ou plusieurs handicaps qui nécessitent des accommodements⁵⁵. Pourtant, les personnes en situation de handicap ne représentent que 3,5 % du personnel de Parcs Canada⁵⁶. Comme ce segment de la population canadienne a moins de possibilités d'emploi que les personnes sans handicap⁵⁷, ce qui réduit leur capacité à influencer les politiques en tant qu'employé·es et gestionnaires, il n'est pas surprenant que les personnes vivant avec des handicaps invisibles, neurologiques ou physiques continuent d'être confrontées à des obstacles en matière d'accessibilité.

Les principaux problèmes auxquels elles sont confrontées sont les suivants : sentiers ou parcs inaccessibles et accidentés, programmes de loisirs en pleine nature non inclusifs, infrastructures peu sûres et de piètre qualité (comme des portes et des sièges étroits)⁵⁸, toilettes inexistantes ou inaccessibles (ce qui est particulièrement important pour les personnes atteintes de la maladie de Crohn ou de colite)⁵⁹ et absence de personnel de soutien – sans oublier le manque de mobilier urbain inclusif et de moyens de transport plus accessibles.

Par conséquent, l'accès à la nature est souvent une question de classe sociale pour les personnes en situation de handicap. Comme les services tels que Wheel-Trans à Toronto et HandyDART à Vancouver ne couvrent généralement pas les parcs, elles doivent faire appel à des véhicules privés pour s'y rendre. La société ParkBus dessert les parcs nationaux et provinciaux, mais son service de transport n'est pas présenté comme étant accessible et les frais sont élevés (à titre d'exemple, le prix forfaitaire de 30 \$ annoncé l'été dernier pour le transport vers le parc national Kejimkujik à partir de Halifax peut être inaccessible pour une famille à faible revenu)^{60,61}. **Une personne en situation de handicap sur six vit en dessous du seuil de pauvreté – un taux qui, au cours des dix dernières années, a été deux fois plus élevé que celui des personnes sans handicap⁶².**

Lorsqu'il s'agit d'accéder à la nature en milieu rural ou urbain, les personnes en situation de handicap doivent tenir compte des risques potentiels : cartes peu fiables, sites web ou guides de sentiers inaccessibles, signalétique ambiguë et renseignements manquants. Ces facteurs, conjugués à une

⁵⁵ Statistique Canada. (8 octobre 2024). Les Canadiens ayant des incapacités liées à l'apprentissage, au développement et à la mémoire, 2022. *The Daily*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/241008/dq241008d-fra.htm>.

⁵⁶ Parcs Canada. (2022). Plan d'action pour l'accessibilité, 2022-2025. Gouvernement du Canada. <https://parcs.canada.ca/agence-agency/plan-action>.

⁵⁷ Emploi et Développement social Canada. (s. d.). Stratégie d'emploi pour les Canadiens en situation de handicap. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/plan-action-inclusion-personnes-situation-handicap/strategie-emploi.html>.

⁵⁸ Robinson, Alavi et Hampson (2023), pp. 18-19.

⁵⁹ Crohn et Colite Canada. (25 novembre 2024). Hors service : les toilettes publiques et les luttes privées soulignent les besoins des membres de la communauté des personnes vivant avec la maladie de Crohn et la colite. <https://crohnetcolite.ca/news-events/news-releases/Locked-Out>.

⁶⁰ Thomas, M. (8 juillet 2025). Parkbus launches \$30 trips to support Canada Strong Program, making national parks truly accessible. *Parkbus Blog*. <https://www.parkbus.ca/post/parkbus-launches-30-trips-to-support-canada-strong-program-making-national-parks-truly-accessible>.

⁶¹ Whiting, A., Lindsay, S., Wray, L., et Gittings, L. (décembre 2025). A survey on understanding factors that influence accessibility in national and provincial parks for adults with disabilities and caregivers. *Wellbeing, Space and Society*, 9, 100292. <https://doi.org/10.1016/j.wss.2025.100292>.

⁶² Campagne 2000 et Le handicap sans pauvreté. (2024). Rapport 2024 sur la pauvreté liée au handicap. https://www.disabilitywithoutpoverty.ca/sites/default/files/2024-12/FINAL-Disability-Poverty-Report-Card-French_compressed.pdf.

incertitude quant à l'accessibilité des toilettes, des surfaces et des équipements – tels que les fauteuils roulants tout-terrain, les repères tactiles ou les descriptions audio – peuvent conduire de nombreuses personnes à renoncer totalement aux espaces naturels, car elles ne savent pas si leurs besoins seront comblés^{63,64}. Particulièrement dans les communautés à faible revenu et racisées où les gouvernements n'ont pas suffisamment investi, le manque de trottoirs et de voies piétonnes hors chaussée rend la circulation à pied moins sécuritaire, ce qui nuit à l'indépendance et au confort des personnes qui veulent profiter de la nature et ont besoin de mesures d'accessibilité⁶⁵.

Un autre obstacle notable est l'architecture hostile, une tactique d'aménagement urbain conçue pour décourager l'utilisation prolongée ou confortable des espaces publics. Un exemple bien connu est celui des bancs publics dotés de cloisons qui ne permettent pas aux gens de s'allonger, créés pour dissuader les personnes sans domicile fixe de les utiliser, et qui empêchent également les personnes en situation de handicap de se reposer confortablement lorsqu'elles sont dans la nature. Il convient de noter que l'architecture hostile est fondée sur l'exclusion et est issue des schémas ségrégationnistes visant à exclure la classe ouvrière noire des lieux publics (p. ex. construire des viaducs trop bas pour permettre aux autobus de passer afin de gêner leur accès aux plages)⁶⁶. Ces politiques, qui libèrent les terres des personnes jugées « indésirables » par les gouvernements, perpétuent les héritages coloniaux visant à réservier l'accès aux espaces verts aux communautés blanches et riches pour qu'elles puissent s'y divertir, et ce, au détriment des populations qui veulent simplement profiter de la nature.

Il faut également souligner que le capacitisme – c.-à-d. la croyance selon laquelle « il est “normal” de ne pas avoir de handicap et que ce qui est “normal” est préférable »⁶⁷ – constitue un obstacle important à l'appartenance à la nature. Les idées concernant ce à quoi la nature devrait « ressembler » présentent souvent l'infrastructure d'accessibilité, telles les rampes d'accès et les sentiers pavés ou entretenus, comme des « intrusions » qui « gâchent » la nature. Pourtant, les aménagements pour les personnes sans handicap (comme les ponts ou la création de sentiers) sont normalisés⁶⁸. Les personnes en situation de handicap courrent également le risque d'être pathologisées parce qu'elles ne sortent pas dans la nature, comme l'a souligné une consultante dans le cadre de ce rapport.

Enfin, le racisme environnemental et la justice pour les personnes en situation de handicap se rejoignent à travers l'exposition disproportionnée des communautés autochtones aux sols, à l'eau, à l'air et aux sédiments contaminés par les activités pétrochimiques, minières, militaires, industrielles et de gestion des déchets – des risques qui ne sont pas entièrement pris en compte dans les données fédérales. Des recherches ont établi que ces facteurs peuvent accroître le risque de troubles neurologiques, développementaux et reproductifs, en particulier chez les enfants et les personnes âgées⁶⁹.

⁶³ Dewan, I., Aljallad, M., et Johnson, G. K. (2025). Barriers and facilitators to park accessibility: A scoping review of YouTube videos. *World Leisure Journal*. <https://doi.org/10.1080/16078055.2025.2516646>.

⁶⁴ Martin, A. J. F., Fleming, A., et Conway, T. M. (2025). Distributional inequities in tree density, size, and species diversity in 32 Canadian cities. *Urban Sustainability*, 5, 18. <https://doi.org/10.1038/s42949-025-00210-2>.

⁶⁵ Robillard, A., Cloutier, M.-S., Fancello, G., Dupras, J., et Thiffault, A. (2023). Access to parks and green spaces in Quebec City, Canada: Developing children-specific accessibility measures. *Transportation Research Record*, 2677(10), 472. <https://doi.org/10.1177/03611981231161618>.

⁶⁶ Okolie, P. A. (2025). Designing invisibility: How hostile architecture impacts people living with disabilities. *The Scholar: St. Mary's Law Review on Race and Social Justice*, 28(1). <https://commons.stmarytx.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1440&context=thescholar>.

⁶⁷ Inclusion Canada. (8 février 2022). *This is ableism*. <https://www.inclusioncanada.ca/page>this-is-ableism>.

⁶⁸ Kling, K. G. (2024). Accessible nature: Balancing contradiction in protected areas. *Environment and Planning E: Nature and Space*, 7(5), 2036–2057. <https://doi.org/10.1177/25148486241263403>.

⁶⁹ Chong, K., et Basu, N. (2024). Contaminated sites and Indigenous Peoples in Canada and the United States: A scoping review. *Integrated Environmental Assessment and Management*, 20(5), 1306–1329. <https://doi.org/10.1002/ieam.4869>.

L'accessibilité sur le terrain évolue au rythme de la restauration de l'environnement, ce qui peut se traduire par des obstacles persistants (voire intergénérationnels) à la pleine participation culturelle des personnes vivant avec des contraintes de mobilité, des troubles sensoriels ou des maladies chroniques⁷⁰.

2.4 Obstacles rencontrés par les communautés à faible revenu

Pour les communautés à faible revenu (qui recoupent souvent les communautés urbaines, autochtones, noires, racisées, nouvellement arrivées et de personnes en situation de handicap), la nature peut paraître déréglée, inaccessible et inconfortable⁷¹. **Les décisions en matière d'urbanisme et de zonage ont concentré les ménages à faible revenu et les locataires dans des quartiers où les espaces verts et bleus (jardins, parcs, couvert végétal et cours d'eau propres) sont moins nombreux et plus mal entretenus, et où l'accès aux espaces de loisirs est limité en raison de contraintes liées au temps, au coût (frais d'entrée, etc.) et au transport**⁷². Le racisme environnemental signifie que la pollution due à la circulation affecte particulièrement les communautés autochtones, à faible revenu, racisées ou immigrantes qui vivent dans des secteurs où le trafic est abondant, ainsi qu'à proximité des industries et des terminaux maritimes et ferroviaires⁷³.

Une analyse de cinq variables de vulnérabilité socio-économique démontre que les facteurs ayant un impact sur l'abondance des arbres varient d'un endroit à l'autre, comme le montre la Figure 3 ci-dessous, tirée d'une étude portant sur 32 villes canadiennes. La recherche en question souligne l'importance d'opter pour des solutions adaptées au contexte local plutôt que des recommandations générales. Elle souligne également que l'instabilité résidentielle (le roulement au niveau des résident·es) et la composition ethnoculturelle (une mesure de la diversité raciale) sont deux facteurs clés de la vulnérabilité socio-économique qui influencent l'abondance des arbres, ce qui suggère des pistes d'intervention politique pour améliorer la planification des espaces verts dans les quartiers à faible revenu.



⁷⁰ Chong et Basu (2024), pp. 1324–1326.

⁷¹ Scott et Tenneti (2021), p. 23.

⁷² Voir, par exemple, Robinson, Alavi et Hampson (2023), p. 18, ainsi que Dewan, Aljallad, et Johnson (2025), pp. 14–16.

⁷³ Voir, par exemple, Robillard et al. (2023), pp. 472–475 (for context abroad) ainsi que Giang, Amanda, et Kaitlin Castellani.

"Cumulative Air Pollution Indicators Highlight Unique Patterns of Injustice in Urban Canada." *Environmental Research Letters*, vol. 15, no. 12, 15 déc. 2020, p. 124063 <https://doi.org/10.1088/1748-9326/abcaf5>.

Figure 3 : Nombre de villes où la répartition des arbres est négativement associée à des indicateurs de défavorisation socio-économique⁷⁴

Les valeurs pour lesquelles le nombre de villes dépasse 33 % de l'échantillon (32) sont en gras.

Variables sociodémographiques*	Densité des arbres	Taille des arbres		Diversité des arbres (espèces)
		(diamètre médian à hauteur de poitrine)	(surface terrière)	
Densité de population	0	1	0	23
Instabilité résidentielle	16	13	14	7
Composition ethnoculturelle	11	19	18	5
Dépendance économique	9	0	6	9
Vulnérabilité situationnelle	2	1	1	12

*Ces variables (sauf la densité de population) constituent l'Indice canadien de défavorisation multiple (ICDM), qui vise à mieux comprendre les inégalités dans diverses mesures de caractéristiques socio-économiques.⁷⁵

Les disparités socio-économiques et les pratiques discriminatoires en matière d'urbanisme contribuent à un accès inégal aux espaces naturels entre les quartiers. Par exemple, les secteurs situés en bordure des quartiers sont souvent traversés par des réseaux autoroutiers et coupent l'accès à pied aux parcs dans la ville de Québec⁷⁶. Cette situation constitue un obstacle majeur à l'accès à la nature pour les enfants, et les recherches montrent qu'elle peut aggraver les désavantages pour les personnes nouvellement arrivées. Les espaces verts peuvent également être privatisés, ce qui accentue l'écart entre les classes sociales. Par exemple, l'Oakdale Golf & Country Club, à Toronto, est situé près de Jane et Sheppard, un quartier où le revenu médian des ménages est inférieur à 51 000 \$ malgré la main-d'œuvre spécialisée qui s'y trouve et les qualifications de ses résident-es, pour la plupart des personnes racisées⁷⁷. Les frais d'adhésion et les cotisations annuelles de l'établissement seraient supérieurs à 130 000 \$⁷⁸, soit plus de deux fois le revenu annuel des ménages du quartier.

⁷⁴ Martin, Fleming et Conway (2025),

⁷⁵ Statistique Canada. (5 mars 2025). L'Indice canadien de défavorisation multiple (ICDM). https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5274.

⁷⁶ Robillard et al. (2023).

⁷⁷ Hassen, N., D'Souza, D., Khan, S., Das, M., Arizala, C., Grey, J., et Flicker, S. (2022). Park perceptions and racialized realities in two Toronto neighbourhoods (rapport communautaire). Université York. <https://www.yorku.ca/euc/research-projects/park-perceptions/>.

⁷⁸ Suhanic, G. (17 septembre 2005). Oakdale a 'Bargain' at \$125,000. National Post. <https://www.pressreader.com/canada/national-post-latest-edition/20050917/282192236373366?srsltid=AfmBOoqJhYD9ETHN3vYR-feU5lt6vrL2ovAXNyMuRvrRD42908ACITOn>.

Des études réalisées au Canada⁷⁹, aux États-Unis et au Royaume-Uni⁸⁰ révèlent également que les communautés à faible revenu sont découragées par la dégradation ou la saleté de certains parcs, si bien qu'elles ne souhaitent pas les fréquenter⁸¹. **Les villes évitent d'investir dans les parcs inutilisés, ce qui crée un cercle vicieux de sous-financement, de dégradation de l'environnement urbain et d'éloignement de la nature qui se renforce lui-même**⁸². Il s'agit là d'une constatation importante qui démontre pourquoi l'équité est essentielle au succès des solutions fondées sur la nature en milieu urbain. Toutefois, cette stratégie présente un paradoxe, car l'investissement en soi peut entraîner des conséquences inattendues telles que la «gentrification verte», également connue sous le nom d'«éco-embourgeoisement». Le développement ou l'amélioration des espaces verts peut entraîner une augmentation du coût des loyers et de la valeur des biens immobiliers, provoquant le déplacement des ménages actuels et rendant leurs quartiers financièrement inaccessibles pour eux. Une recherche menée aux États-Unis montre que les stratégies visant à limiter la gentrification verte sont rarement évaluées, ce qui crée des problèmes de logement uniques pour les communautés à faible revenu dans le contexte des solutions fondées sur la nature en milieu urbain⁸³.

En l'absence d'espaces verts de qualité dans chaque quartier, d'un aménagement urbain inclusif et de réseaux de transport régionaux, l'accès à la nature devient un luxe pour les personnes à faible revenu au lieu de faire partie intégrante de leur vie, comme c'est le cas pour les ménages plus aisés.



⁷⁹ Scott et Tenneti (2021), p. 24.

⁸⁰ Robinson, Alavi et Hampson (2023), pp. 17-18.

⁸¹ Robinson, Alavi et Hampson (2023), pp. 17-18.

⁸² Voir Robinson et al. (2023), p. 18 et Hegazy et al. (2025), pp. 1, 9, 16.

⁸³ Rigolon, A., Alavi, Y., Hampson, C., Robinson, T., et Dupras, J. (2024). Advancing green space equity via policy change: A scoping review and research agenda. *Environmental Science & Policy*, 157, 103765. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2024.103765>.



3. Impacts sur la santé, la culture et le climat

Nos actions à l'égard des terres et des eaux sont indissociables de leur impact sur les autres et sur nous-mêmes. Nous devons préserver la nature non seulement pour notre propre survie, mais aussi en raison de sa valeur intrinsèque⁸⁴. Les communautés autochtones le savent depuis des temps immémoriaux, mais les gouvernements coloniaux et capitalistes du monde entier ont ignoré cet enseignement. Il n'est donc pas surprenant que les dommages causés à l'environnement se reflètent dans les préjudices subis par les communautés marginalisées (et vice versa).

Trop souvent privées de rapports avec la nature et exposées de manière récurrente à des contaminants environnementaux, les communautés marginalisées sont confrontées à des effets négatifs sur la santé, à une déconnexion socioculturelle et à des risques environnementaux accrus. Ces impacts ne sont pas le fruit du hasard, mais plutôt le résultat direct de décisions politiques et de planification qui ont créé les obstacles abordés dans les chapitres précédents. Les communautés sont parfaitement conscientes de ces dynamiques, ce qui mine la confiance envers le gouvernement⁸⁵. L'incapacité à impliquer les communautés marginalisées dans des solutions fondées sur la nature et dans la planification urbaine est une occasion manquée de soutenir le leadership, l'expertise et les forces qu'elles possèdent déjà.

⁸⁴ Scott et Tenneti (2021), pp. 10, 27.

⁸⁵ Voir, par exemple, Martin, Fleming et Conway (2025), p. 5.

3.1 Résultats négatifs en matière de santé

Les conséquences d'une déconnexion avec la nature sur la santé comprennent **le stress, les maladies respiratoires, une santé physique moins bonne, une activité physique réduite, une santé mentale compromise et des enjeux de bien-être pour les adultes et les enfants.**

Les recherches montrent que les individus racisés, les femmes racisées et les personnes en situation de handicap ont tendance à passer moins de temps dans la nature comparativement aux quartiers bénéficiant d'un financement important, ce qui limite leur accès à des activités physiques peu coûteuses⁸⁶. **Le manque d'espaces sûrs et accueillants pour faire de l'exercice contribue à l'augmentation des cas d'obésité, de diabète et de maladies cardiovasculaires chez les personnes racisées et à faible revenu**⁸⁷. Les personnes en situation de handicap confrontées à l'« éco-capacitisme » peuvent être stigmatisées dans la nature, ce qui conduit les loisirs accessibles à être traités comme une priorité moindre⁸⁸.

La littérature universitaire établit également un lien entre l'urbanisation et le « syndrome du manque de nature », un terme non clinique de plus en plus utilisé pour décrire les conséquences humaines de la déconnexion avec la nature, en particulier chez les jeunes à faible revenu⁸⁹. Le rôle de la nature dans le développement de l'enfant est vital et peu étudié au sein des communautés racisées au Canada, mais au Royaume-Uni, des parents d'origine sud-asiatique ont signalé que leurs enfants étaient en meilleure santé mentale et avaient moins de problèmes de comportement lorsque des espaces verts qui leur plaisaient étaient à leur disposition⁹⁰.

L'exposition à la biodiversité (et pas seulement aux espaces verts) est particulièrement nuancée, la diversité d'oiseaux et d'arbres en milieu urbain étant associée à un meilleur bien-être⁹¹. Lorsque l'on s'éloigne du modèle anthropocentrique, il est important de se rappeler que la diversité biologique est indispensable à la santé des terres et des eaux, aidant les écosystèmes à stabiliser leurs cycles et à se renouveler, et qu'elle est également essentielle à la prospérité des sociétés et des économies humaines.

Personnes répondantes blanches, autochtones et noires ayant déclaré que le fait de fréquenter les parcs pendant la pandémie de COVID-19 avait amélioré leur santé mentale⁹² :



⁸⁶ Voir Kling et al. (2024), pp. 2039–2041, ainsi que Scott et Tenneti (2021), pp. 9–10

⁸⁷ Robinson, Alavi et Hampson (2023), p. 18.

⁸⁸ Kling et al. (2024), pp. 2038–204 et 2046–2047.

⁸⁹ Louv, R. (15 octobre 2019). What is nature-deficit disorder? *Richard Louv's Blog*. <https://richardlouv.com/blog/what-is-nature-deficit-disorder>.

⁹⁰ Robinson, Alavi et Hampson (2023), p. 18

⁹¹ Buxton et al. (2024), pp. 2, 4.

⁹² Eykelbosh, A., et Chow, A. (16 mars 2022). *Espaces verts canadiens durant la pandémie de COVID-19 : avantages pour la santé publique et planification de la résilience*. Centre de collaboration nationale en santé environnementale. <https://ccnse.ca/resources/evidence-reviews/espaces-verts-canadiens-durant-la-pandemie>.

3.2 Déconnexion sociale et culturelle

Les nombreux impacts socioculturels de la discrimination documentés dans la recherche canadienne et internationale comprennent l'**érosion de la cohésion communautaire, un sentiment d'exclusion, la déconnexion culturelle et la perte intergénérationnelle des relations avec les terres et les eaux**, bien que ces études n'explorent pas la manière dont ces conséquences affectent des communautés spécifiques.

La confiance entre les communautés et les individus qui contrôlent l'accès à la nature et aux zones protégées peut être minée par des interactions ordinaires, qui peuvent souvent sembler mineures ou anodines. Par exemple, une recherche menée auprès de personnes en situation de handicap montre que le mépris du personnel des parcs ou le manque de consultation laissent penser que les parcs et les programmes ne sont pas conçus pour elles⁹³. C'est pourquoi la co-conception et la représentation des personnes vivant avec un handicap (et de toutes les communautés mentionnées dans ce rapport) doivent absolument être prises en compte dans les solutions fondées sur la nature.

Au Canada (ainsi qu'au Royaume-Uni et aux États-Unis), la langue, les coûts, les programmes inappropriés d'un point de vue culturel ou religieux et d'autres obstacles à l'accès aux parcs peuvent provoquer un sentiment d'aliénation sociale chez les communautés nouvellement arrivées. Parmi les personnes d'identité afro-caribéenne, bangladaise et pakistanaise au Royaume-Uni, le fait de ne pas avoir accès à des parcs et de vivre dans des quartiers à faible revenu sont des indicateurs d'un état de santé général et d'une satisfaction à l'égard de la vie plus faibles⁹⁴. Souvent, les idéaux coloniaux et capitalistes en matière de loisirs font fi des traditions culturelles telles que la musique, le lien spirituel avec la terre, les enseignements, la récolte, les cérémonies et la mise en sol, qui sont importantes pour les communautés autochtones, noires, racisées et nouvellement arrivées⁹⁵. Cela peut renforcer l'« altérisation » et l'exclusion, tout en perturbant la transmission intergénérationnelle des traditions autochtones et des autres pratiques culturelles liées à la nature.

À l'heure où le Canada a grandement besoin de relève compétente dans le domaine de la protection de la biodiversité ainsi que de l'atténuation et de l'adaptation climatiques, les jeunes personnes PANDC sont laissées pour compte. Une recherche menée auprès de jeunes personnes racisées à Toronto montre que lorsqu'elles perçoivent la nature comme étant « blanche » et qu'elles ne voient pas leur identité reflétée dans les métiers de l'environnement, ces carrières semblent être inaccessibles pour elles⁹⁶. Cette négligence s'est traduite par des occasions manquées de tirer parti de la sagesse et de l'innovation de ces communautés, tout en limitant la capacité de développer et de pérenniser les écosystèmes urbains, ainsi que de créer des espaces où les communautés exclues peuvent participer à une économie verte plus large.

⁹³ Dewan, Aljallad, et Johnson (2025), pp. 15-16

⁹⁴ Robinson, Alavi et Hampson (2023), pp. 16-17.

⁹⁵ Voir Robinson, Alavi et Hampson (2023), p. 3, ainsi que Chong et Basu (2024), pp. 1324-1326.

⁹⁶ Scott et Tenneti (2021), pp. 25, 32.

3.3 Vulnérabilité environnementale et climatique accrue

Alors que le réchauffement de la planète a désormais dépassé le cap des 1,5 °C⁹⁷, entraînant des conséquences désastreuses pour la biodiversité et la santé humaine, l'exclusion systémique empêche la mise en œuvre de solutions climatiques.

Il est urgent d'intervenir pour mettre fin aux inégalités climatiques liées à la santé mentale, au risque caniculaire, à l'exposition à la pollution et aux conditions météorologiques extrêmes. Dans le monde entier, la biodiversité a tendance à diminuer à mesure que la densité de population augmente, notamment dans les zones urbaines. La biodiversité limitée et les habitats naturels fragmentés peuvent rendre les villes vulnérables aux agents pathogènes et aux plantes non indigènes, et diminuer leurs avantages pour la santé (p. ex. ombre, refroidissement, absorption de la pollution, culture d'aliments et corridors de déplacement^{98, 99}).

Les solutions fondées sur la nature ont le potentiel de changer la donne, mais elles sont souvent absentes ou de faible qualité dans les zones urbaines, ce qui laisse les personnes en situation de handicap ainsi que les communautés PANDC, nouvellement arrivées et à faible revenu sans mesures de protection abordables pour pallier les effets des chocs climatiques, tels que les inondations et les vagues de chaleur^{100, 101}.

Les communautés déclarent avoir plus chaud en raison du manque d'ombre et de l'effet d'îlot urbain, et elles sont également vulnérables aux tempêtes extrêmes. En l'absence de fossés végétalisés, de revêtements perméables et de zones humides, ces pluies fortes peuvent engorger les infrastructures grises et provoquer des inondations dans les quartiers sous-financés^{102, 103}. Au niveau mondial, les personnes en situation de handicap sont jusqu'à quatre fois plus susceptibles de mourir en cas de catastrophe météorologique¹⁰⁴ et les personnes vivant avec la schizophrénie (seulement 1 % de la population) ont représenté 15,7 % des décès survenus lors du dôme de chaleur de 2021 en Colombie-Britannique, mettant en lumière l'intersection de la santé physique et mentale, de la pauvreté, du manque de logements abordables et des espaces publics peu accueillants tels que les centres de refroidissement¹⁰⁵. Le manque de connaissances de ces personnes et leur réticence à fréquenter les centres de refroidissement officiels confirment les conclusions de recherches affirmant que l'inégalité érode «la confiance, la préparation et l'efficacité collective» des communautés en matière de résilience climatique¹⁰⁶. Les solutions fondées sur la nature qui reposent sur l'équité sont donc une occasion manquée de renforcer la résilience climatique.

⁹⁷ King, A., et Cassidy, L. (10 février 2025). Earth is already shooting through the 1.5°C global warming limit, two major studies show. *The Conversation*. <https://theconversation.com/earth-is-already-shooting-through-the-1-5-c-global-warming-limit-two-major-studies-show-249133>.

⁹⁸ Martin, Fleming et Conway (2025), pp. 1, 5.

⁹⁹ Hegazy et al. (2025), pp. 1-2.

¹⁰⁰ Hegazy et al. (2025), pp. 1-2.

¹⁰¹ Hegazy et al. (2025), pp. 1-2.

¹⁰² Cook, E. M., Ossola, A., et Cadenasso, M. L. (2025). Nature-based solutions for urban sustainability. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 122(29, Special Feature: Introduction), 1-6. <https://doi.org/10.1073/pnas.2315909122>.

¹⁰³ Hegazy et al. (2025), pp. 2, 9.

¹⁰⁴ Stein, P. J. S., Brolan, C. E., et Jaramillo-Strouss, D. (janvier 2022). Climate change and the right to health of people with disabilities. *The Lancet Global Health*, 10(1). [https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X\(21\)00542-8/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X(21)00542-8/fulltext).

¹⁰⁵ Yoon, L., et Mew, S. (23 septembre 2025). People with schizophrenia were hit hard by B.C.'s deadly 2021 heat dome. The Conversation. <https://theconversation.com/people-with-schizophrenia-were-hit-hard-by-b-c-s-deadly-2021-heat-dome-265173>.

¹⁰⁶ Hegazy et al. (2025), pp. 1-2.

Enfin, le fait de ne pas reconnaître l'intendance autochtone réduit considérablement l'efficacité des efforts de conservation. Des recherches insuffisamment prises en compte par les autorités canadiennes démontrent que la gestion communautaire permet de mieux protéger les écosystèmes et les forêts intactes¹⁰⁷. Les outils actuels de gestion des catastrophes, des risques et des dommages perpétuent les risques environnementaux en ne remettant pas en cause les hiérarchies technocratiques. La saison record d'incendies de forêt de 2023 au Canada a révélé comment les pratiques et les lois coloniales du gouvernement ont contribué à aggraver les saisons de feux en déplaçant les communautés autochtones de leurs terres et en rejetant l'intendance et les connaissances autochtones¹⁰⁸. Il est essentiel de remédier à cette dévalorisation chronique du savoir autochtone – et de la perspective d'autres groupes identitaires – pour atteindre les objectifs en matière de biodiversité et bâtir la résilience à l'intérieur et à l'extérieur des frontières coloniales du Canada¹⁰⁹.

¹⁰⁷ Mansuy et al. (2023), pp. 1–2, 6.

¹⁰⁸ Osgood, B. (5 juillet 2023). As Canada reels from wildfire, First Nations hope for a larger role. Al Jazeera. <https://www.aljazeera.com/news/2023/7/5/as-canada-reels-from-wildfire-first-nations-hope-for-larger-role>.

¹⁰⁹ Voir Sudmeier-Rieux, K., Wallemacq, H., et Le Masson, V. (2025). Nature-Based Solutions for Reducing Disaster Risk: What Is the Evidence? *Nature-Based Solutions*, 7 (juin), 100207. <https://doi.org/10.1016/j.nbsj.2024.100207>.



4. Des solutions qui placent l'appartenance au cœur des politiques de protection de la nature

L'appartenance à la nature est déjà profondément ancrée dans la collectivité.

Des communautés laissées à elles-mêmes tracent depuis longtemps leur propre chemin, créant des groupes de plein air dynamiques qui accueillent de multiples identités dans différents endroits du Canada – et de plus en plus à l'échelle nationale. Comme le dit Karen Lai, consultante en matière d'accessibilité : « Nous apportons toutes et tous de nombreuses couches d'identité dans chaque espace que nous occupons et dans chaque conversation que nous avons avec les autres. Alors, comment faire pour que chaque personne puisse être entendue, valorisée, soutenue et avoir sa place? ¹¹⁰ »

En phase avec notre concept d'**« appartenance à la nature »** et sur la base des 10 principes de justice pour les personnes en situation de handicap¹¹¹ développés par Sins Invalid, un projet de performance basé sur ces mêmes préceptes, nous proposons des solutions fondées sur la nature (SFN) qui sont dirigées par les communautés affectées et qui mettent l'accent sur la plénitude, la viabilité,

¹¹⁰ Lai, K. (s. d.). About. Inclusion & accessibility. <https://www.inclusionaccessibility.com/about>.

¹¹¹ Sins Invalid. (s. d.). 10 principles of disability justice. <https://sinsinvalid.org/10-principles-of-disability-justice/>.

l'interdépendance et la libération de toutes les personnes.

Les quatre piliers d'un cadre de SFN centré sur l'appartenance pourraient comprendre :

- 1. Le retour des territoires autochtones à la gouvernance autochtone**, y compris par le biais d'aires protégées et de conservation autochtones (APCA);
- 2. Une loi fédérale** pour protéger la nature, y compris les droits de la personne et les responsabilités envers la nature (adoption du projet de loi C-73, *Loi sur la responsabilité à l'égard de la nature*);
- 3. La mise à l'échelle de solutions dirigées par les communautés et éprouvées localement**, ainsi que d'initiatives de planification urbaine élaborées conjointement, afin d'élargir l'accès et l'appartenance à la nature, tout comme sa gestion par les groupes marginalisés;
- 4. Des mesures visant à combler les lacunes en matière de données** qui limitent la compréhension des inégalités fondées sur la nature, entravent l'agentivité des communautés et permettent aux décisionnaires politiques de ne pas rendre de comptes.

4.1 Solution n° 1 : le retour des terres à la gouvernance autochtone

La restitution des terres doit être au cœur de la stratégie du Canada pour réintégrer la toile de la nature.

Environ 89 % de toutes les terres aujourd'hui connues sous le nom de Canada sont des terres de la Couronne¹¹² être rendues à l'intendance des communautés autochtones. Sans une pleine reconnaissance du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), les solutions fondées sur la nature risquent de reproduire les préjudices coloniaux et de nuire aux efforts de réconciliation¹¹³. Cette approche est en phase avec les responsabilités juridiques du Canada en vertu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Cette action fondée sur les droits est soutenue par la plupart des Canadien·nes¹¹⁴. Par conséquent, le gouvernement fédéral va à l'encontre des valeurs de la population en adoptant une législation telle que le projet de loi C-5, *Loi sur l'unité de l'économie canadienne*. Cette législation vise à faire tomber les barrières économiques interprovinciales en donnant au gouvernement fédéral la permission d'accélérer la mise en œuvre de projets jugés « d'intérêt national », tout en contournant l'obligation d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones¹¹⁵.

Le gouvernement fédéral doit faire marche arrière en ce qui concerne le projet de loi C-5 et les efforts visant à lancer de nouveaux projets de pipelines de sables bitumineux¹¹⁶. Au lieu de cela, le Canada devrait travailler de gouvernement à gouvernement pour assurer une reconnaissance juridique explicite du CLPE, en octroyant des ressources aux communautés autochtones pour qu'elles effectuent ce travail et rendent compte des résultats selon des modalités alignées sur les systèmes de connaissances autochtones et les objectifs du Canada en vertu du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal¹¹⁷.

¹¹² Neimanis, V. P. (14 novembre 2024). *Terre de la Couronne*. L'Encyclopédie canadienne, Historica Canada. <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/crown-land>.

¹¹³ Mansuy et al. (2023), pp. 1–16.

¹¹⁴ Assemblée des Premières Nations. (7 septembre 2020). *Views of Canadians on Indigenous Issues*. <https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2020/09/2020-1579-AFN-Populated-Report-with-Tabs.pdf>.

¹¹⁵ Anderson, D. (juin 27 2025). 'Build, baby, build': a guide to Canada's Bill C-5. The Narwhal. <https://thenarwhal.ca/bill-c-5-canada/>.

¹¹⁶ Keiller, J. (11 décembre 2025). Alberta Treaty 8 Chiefs demand pause on pipeline agreement, threaten legal action. CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/alberta-treaty-8-chiefs-demand-pause-on-pipeline-agreement-threaten-legal-action-9.7011963>.

¹¹⁷ See Lemieux et al. (2019), p. 315.

Au-delà des protections des terres et de l'eau, les exemples abondent quant à la manière de favoriser les liens entre les générations autochtones et la nature. Une personne consultée par Greenpeace Canada dans le cadre de ce rapport a mentionné le groupe **Turtle Protectors**, dont l'une des initiatives est l'installation de signalétique en langues autochtones dans les parcs afin de protéger les tortues. Un autre exemple est l'initiative **Indigenous Women Outdoors**, qui vise à rassembler les femmes autochtones pour qu'elles cultivent des relations entre elles et avec l'environnement en partageant leurs expériences¹¹⁸. Des recherches antérieures ont montré que la création de liens entre les communautés autochtones et nouvellement arrivées peut renforcer la solidarité interculturelle et favoriser les relations réciproques avec la nature¹¹⁹.

4.2 Solution n° 2 : l'adoption du projet de loi C-73, *Loi sur la responsabilité à l'égard de la nature*

Pour progresser, l'accès à la nature doit être reconnu comme un droit démocratique et une valeur fondamentale¹²⁰. **Une loi fédérale de protection de la nature pourrait consacrer cette appartenance dans la législation. Un moyen essentiel pour y parvenir est déjà à la disposition du gouvernement fédéral : le projet de loi C-73, *Loi sur la responsabilité à l'égard de la nature***¹²¹, qui pourrait ouvrir la voie à la réforme des politiques en matière d'équité, de solutions communautaires et d'intendance autochtone. La protection de la nature au Canada devrait être guidée par des principes autochtones et régie par le biais d'aires protégées et de conservation autochtones, ce qui permettrait de mettre en œuvre des mesures d'équité pour d'autres communautés en quête d'équité.

En juin 2024, suite aux efforts de plaidoyer de Greenpeace Canada et des mouvements pour la justice environnementale, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-73 pour l'aider à atteindre les 23 cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de 2022. En décembre 2024, un mois avant la prorogation du Parlement, Greenpeace Canada et d'autres parties prenantes ont proposé des amendements pour améliorer cette législation.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion de donner un nouvel élan au projet de loi C-73 et de le transformer en une loi qui respecte la souveraineté autochtone, fixe des objectifs mesurables et exécutoires en matière de protection de la nature et d'équité, et oblige les pollueurs à rendre des comptes. Les solutions fondées sur la nature pourraient être intégrées dans le zonage, les normes d'utilisation des terres et les standards de développement, ainsi qu'à travers les différents ministères afin d'éviter les cloisonnements¹²². La législation devrait fonctionner en tandem avec les cadres réglementaires existants, tels que la *Loi canadienne sur l'accessibilité* de 2019, qui oblige toutes les sociétés d'État à offrir des services exempts d'obstacles d'ici 2040.

Le financement à long terme des mesures législatives – y compris les fonds destinés à l'assainissement des sites contaminés – est essentiel. Sans ces fonds, la Loi sur la responsabilité à l'égard de la nature et les solutions fondées sur la nature risquent de ne pas rejoindre les communautés qui en bénéficieraient le plus. En obligeant l'industrie des combustibles fossiles et les autres secteurs responsables de la pollution et de l'effondrement de la biodiversité à assumer la responsabilité financière de ces impacts, comme le prévoit la proposition de Greenpeace Canada pour un

¹¹⁸ Voir Indigenous Women Outdoors <https://indigenouswomenoutdoors.ca/>.

¹¹⁹ Voir Scott et Tenneti (2021), p. 28.

¹²⁰ Voir, par exemple, Kling et al. (2024), pp. 2037– 2039, 2050–2051.

¹²¹ Chambre des communes du Parlement canadien. (2024). *Loi concernant la transparence et la responsabilité en rapport avec certains engagements du Canada dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique* (projet de loi C-73, 44e législature, 1re session). https://publications.gc.ca/collections/collection_2025/bdp-lop/l/YM32-3-441-C73-fra.pdf.

¹²² Hegazy et al. (2025), pp. 10-11.

fonds de réparation climatique¹²³, il serait possible de rétablir et de soutenir les mesures de protection de la biodiversité fondées sur l'appartenance. De plus, en adoptant une approche collaborative et novatrice de la viabilité financière, les gouvernements pourraient tirer parti des obligations vertes, des partenariats public-privé, des crédits d'impôt et des subventions, et entreprendre une « analyse des coûts du cycle de vie pour mettre en évidence les économies à long terme »¹²⁴.

4.3 Solution n° 3 : la mise à l'échelle de solutions élaborées conjointement et dirigées par les communautés

Il est temps de nous défaire de la conception coloniale et capacitaire d'une nature vierge au profit d'une vision dynamique de ce que signifie exister dans – et être en relation avec – la nature. **La prise en charge par la communauté est au cœur du succès et de la longévité des solutions fondées sur la nature rurales et urbaines. Nul besoin de partir de zéro : les communautés mènent et pilotent déjà des interventions, fournissant aux décisionnaires des initiatives locales qui ont fait leurs preuves sur le plan social.**

Les responsables de parcs, d'espaces de loisirs et d'autres initiatives dirigées par des peuples autochtones peuvent travailler avec des communautés en quête d'équité pour concevoir ensemble des aménagements destinés aux personnes en situation de handicap ainsi que des programmes culturellement adaptés aux communautés PANDC et nouvellement arrivées, tels que des moyens de communication multilingues, des activités de sensibilisation en face à face, des espaces de prière, des événements sexospécifiques ou mixtes et des installations familiales¹²⁵. Les programmes autochtones fondés sur les terres devraient également être soutenus en partenariat avec les leaders et les jeunes autochtones. **Des solutions telles que l'initiative PaRx, lancée en 2020, permettent aux médecins de prescrire du temps dans la nature – deux heures par semaine à raison de séances d'au moins vingt minutes – et aux patient·es d'obtenir gratuitement une carte d'entrée Découverte de Parcs Canada pour explorer les aires marines de conservation, les sites historiques et les parcs nationaux à travers le pays.** La mise en place d'initiatives de ce type pour les aires protégées et de conservation autochtones pourrait contribuer à supprimer les barrières financières qui empêchent les ménages à faible revenu d'accéder à la nature au Canada.

L'Organisation mondiale de la santé recommande que les personnes vivant en milieu urbain aient accès à un espace vert public d'au moins 0,5 à 1 hectare à moins de 5 à 10 minutes de marche de leur domicile. Les gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux, municipaux et autochtones disposent ainsi d'une mesure claire et exploitable pour toutes les communautés urbaines du Canada, peut-être dans le cadre d'un programme de quartiers accessibles à pied et écoresponsables¹²⁷. Les recherches recommandent également de rendre obligatoire, dans le cadre des processus budgétaires municipaux, l'adoption de mesures d'accessibilité adaptées aux enfants et favorisant la mobilité, notamment des trottoirs continus, des carrefours faciles à naviguer et des voies hors chaussée vers les parcs¹²⁸.

¹²³ Greenpeace Canada. (juillet 2025). *Faire payer les pollueurs : un fonds de réparation climatique pour reconstruire la Colombie-Britannique.* https://www.greenpeace.org/static/planet4-canada-stateless/2025/07/3e6f129c-gp_a-climate-recovery-fund-for-bc_report-2025_fr.pdf.

¹²⁴ Hegazy et al. (2025), pp. 9-10.

¹²⁵ Voir Scott et Tenneti (2020), pp. 11, 33, ainsi que Robinson, Alavi et Hampson (2023), p. 27

¹²⁶ BC Parks Foundation. (s. d.). *À propos. PaRx: A Prescription for Nature.* <https://www.parkprescriptions.ca/fr-ca/en/about#FAQs>.

¹²⁷ Vabi, V. (18 mars 2022). *Urban parks and forests are missing in racialized and marginalized neighbourhoods.* *Nature Canada.* <https://naturecanada.ca/news/blog/parks-and-forests-are-missing-in-marginalized-neighbourhoods/>.

¹²⁸ Robillard et al. (2023), pp. 464-466, 475-476.

Parallèlement, des mesures contre le déplacement des résident·es (telles que des protections pour que les quartiers restent abordables, des initiatives de soutien aux petites entreprises et les droits culturels) doivent être intégrées dans les solutions urbaines fondées sur la nature afin d'éviter la gentrification verte¹²⁹.

La mise en œuvre de ces solutions urbaines doit commencer par des partenariats entre les fonctionnaires, les urbanistes, les organisations environnementales et les organisations desservant les communautés urbaines, PANDC, nouvellement arrivées, à faible revenu et de personnes en situation de handicap¹³⁰. Les interventions en matière de logement (p. ex. toits verts), les arbres d'ombrage, les cours-jardins et autres peuvent réduire l'empreinte carbone et les coûts énergétiques tout en améliorant les résultats en matière de santé. De plus, la modernisation des espaces existants, les thermopompes, les infrastructures publiques de refroidissement et les énergies renouvelables sont des moyens bien établis d'atténuer les dangers auxquels sont confrontées ces populations dans un contexte de changements climatiques. La recherche sur la priorisation de la biodiversité dans les environnements urbains révèle que la plantation d'arbres, les jardins communautaires et la restauration de l'habitat aviaire constituent des solutions prometteuses¹³². Un dialogue respectueux et empathique sur les espèces indigènes, conjuguées à une diversité d'aliments adaptés sur le plan culturel, doit faire partie des discussions communautaires et politiques.

Au Canada, des groupes de plein air dirigés par des personnes noires tels que **Brown Girl Outdoors World** et **Colour the Trails**, dont les cofondatrices ont toutes deux participé à la rédaction de ce rapport, proposent des programmes, encouragent les liens sociaux et transforment les récits à propos des communautés qui fréquentent les espaces extérieurs.

Leur travail transforme la représentation et favorise l'appartenance de communautés racisées aux multiples identités croisées¹³³. Des **jeunes de la région du Grand Toronto** ont également suggéré des programmes de formation qui leur permettent d'effectuer des heures de bénévolat à l'école secondaire en tant qu'animateur·rices de marche, ce qui contribuerait à diversifier la représentation et à renforcer la confiance dans l'engagement envers de la nature¹³⁴.

L'incident impliquant Christian Cooper en 2020 a dynamisé les communautés noires et racisées du monde entier, entraînant l'émergence de plusieurs mouvements, dont l'initiative #DiversifyOutdoors. Une analyse des publications Instagram au cours de cette période a permis de dégager quatre thèmes clés, soit : (1) la représentation; (2) la remise en question des récits; (3) les rêves et la guérison; et (4) la famille et la communauté¹³⁵. Lorsque ces populations éprouvent un sentiment d'appartenance, la nature peut avoir un effet remarquable sur leur bien-être.

De même, la recherche sur les personnes en situation de handicap et leurs proches aidant·es au Canada a révélé quatre domaines d'action distincts, à savoir : (1) l'accès à l'information lors de la planification; (2) l'accessibilité des transports; (3) l'environnement bâti lors du contact avec les installations et les activités; et (4) l'inclusivité des parcs¹³⁶. **Pour convenir aux personnes en situation de handicap,**

¹²⁹ Filazzola, A., Kryształkowska, E., et Gillingham, M. A. F. (2024). Using anonymized mobility data to reduce inequality in the availability and use of urban parks. *People and Nature*, 6, 1143–1154. <https://doi.org/10.1002/pan3.10623>.

¹³⁰ Voir, par exemple, Scott et Tenneti (2021), Rec 1, p. 31

¹³¹ Voir, par exemple, Hegazy et al. (2025), pp. 2-4.

¹³² Buxton, R. T., Sponarski, C. C., Bennett, J. R., et Sarr, M. (2024). Mental health is positively associated with biodiversity in Canadian cities. *Communications Earth & Environment*, 5, 310. p. 4. <https://doi.org/10.1038/s43247-024-01482-9>.

¹³³ Voir Brown Girl Outdoor World, <https://browngirloutdoorworld.com> et Colour The Trails, <https://colourthetrails.com>.

¹³⁴ Scott et Tenneti (2021), Rec 11, p. 33.

¹³⁵ Girgrah, R. (2023). *BIPOC communities in the outdoors: Insisting, resisting, and persisting* [Master's thesis, University of Victoria]. <https://dspace.library.uvic.ca/bitstreams/f109020b-9e08-44fe-920a-37e8db41bbfa/download>.

¹³⁶ Whiting et al. (2025).

les solutions fondées sur la nature pour personnes en situation de handicap doivent inclure la conception de parcs inclusifs – prenant en compte les handicaps physiques, sensoriels ou cognitifs –, des installations de conception universelle, une signalétique claire, des passages sécurisés et un accès aux transports publics, ainsi que les prêts ou la location à bas prix d'équipements adaptés tels que les TrailRiders, les fauteuils roulants tout-terrain, les vélos adaptés, les tapis de plage, les fauteuils-skis et bien d'autres encore¹³⁷.

Bien que les parcs ne constituent pas une approche décolonisée de la protection de la nature – contrairement aux aires protégées et de conservation autochtones – Parcs Canada a adopté des politiques axées sur l'inclusion qui pourraient être élargies. Cela comprend notamment le laissez-passer Un Canada fort, qui permet d'entrer gratuitement ou à prix réduit dans les parcs nationaux, ce qui a entraîné une augmentation de 13 % du nombre de visites au cours de l'été 2025¹³⁸. En outre, des partenariats avec des groupes autochtones et d'autres communautés ont permis à l'agence d'employer 1358 jeunes, dont 17 % de personnes autochtones, 15 % de « minorités visibles » et 15 % de personnes en situation de handicap à travers l'initiative Stratégie emploi et compétences jeunesse, créant ainsi davantage de possibilités pour les jeunes personnes marginalisées¹³⁹. Adoptant une approche inclusive du handicap, l'organisation Waterfront Toronto a créé un comité consultatif permanent sur l'accessibilité composé de personnes en situation de handicap qui participera à l'élaboration des projets à venir. De plus, des groupes tels que la Société canadienne de plein air des personnes handicapées offrent des services tels qu'un entraînement certifié au vélo de montagne adapté et la cartographie inclusive des sentiers avec la Commission de la capitale nationale dans la région d'Ottawa¹⁴⁰.

Il est essentiel de pallier le manque de connaissance du gouvernement. Des pratiques d'embauche équitables qui tiennent compte du vécu expérientiel, ainsi qu'une formation sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), restent essentielles pour démanteler les obstacles systémiques à l'accès à la nature (y compris une éducation spécifique sur les enjeux liés à l'anti-noirité, aux cadres relatifs aux droits des peuples autochtones et à la justice pour les personnes en situation de handicap). De telles politiques amélioreraient l'inclusion, la responsabilisation gouvernementale ainsi que la création d'environnements plus représentatifs et accueillants pour les communautés PANDC, nouvellement arrivées et de personnes en situation de handicap. Les sondages montrent que les cadres d'équité, de diversité et d'inclusion bénéficient toujours du soutien de la majorité des travailleuses et des travailleurs canadiens¹⁴¹.

¹³⁷ Voir Hegazy et al. (2025), pp. 11-12, 16, ainsi que Dewan, Aljallad, et Johnson (2025), pp. 12-14.

¹³⁸ Morrison, Catherine. (3 décembre 2025). Parks Canada sites saw 13 per cent spike in visitors with Canada Strong Pass in place. St. Albert Gazette. <https://www.stalbertgazette.com/environment-news/parks-canada-sites-saw-13-per-cent-spike-in-visitors-with-canada-strong-pass-in-place-11574167>.

¹³⁹ Parcs Canada. (24 novembre 2025). *Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 de Parcs Canada*. Gouvernement du Canada. <https://parcs.canada.ca/agence-agency/bib-lib/rapports-reports/rmr-dpr/2024-2025>.

¹⁴⁰ Société canadienne de plein air des personnes handicapées. (s. d.). *Tout le monde mérite d'avoir accès à la nature – Joignez-vous à la gang de CanDO!*. <https://www.candosociety.ca/>.

¹⁴¹ La Presse Canadienne. (30 octobre 2025). Most Canadian workers support equity efforts despite some backlash: Report. CTV News. <https://www.ctvnews.ca/canada/article/most-canadian-workers-support-equity-efforts-despite-some-backlash-report/>.

4.4 Solution n° 4 : des mesures visant à combler les lacunes en matière de données qui entravent l'appartenance à la nature

Les mesures de la biodiversité doivent aller au-delà du simple recensement de l'accès ou de la présence dans les parcs. **La recherche visant à renforcer la base de données probantes du Canada sur les solutions fondées sur la nature et l'appartenance à la nature peut s'appuyer sur des données géospatiales, des données sur la participation saisonnière, des données identitaires, le vécu expérientiel intersectionnel et bien d'autres choses encore.** Les indices à surveiller, identifiés par les consultantes de Greenpeace Canada possédant un vécu expérientiel, comprenaient la couverture végétale en fonction du revenu, la proximité des parcs pour les groupes en quête d'équité, les obstacles à l'accès pour les personnes en situation de handicap et les disparités en matière de qualité de l'air.

Des évaluations d'impact participatives, systémiques et fondées sur l'équité, ainsi que des données désagrégées (p. ex. race, genre, capacité, revenu, orientation sexuelle, âge et autres variables pertinentes), peuvent aider la population canadienne à mieux comprendre les intersections de ces identités et la manière dont elles influencent l'utilisation, la jouissance et le sentiment d'appartenance à la nature. Pour être plus efficaces, les programmes d'EDI devraient inclure des mesures permettant d'évaluer la participation des personnes racisées (surtout noires et autochtones), leur représentation au sein des instances dirigeantes et les obstacles qui entravent leur implication.

Trop souvent, les initiatives communautaires ne sont pas évaluées en termes de déploiement accru ou d'équité. Collaborer avec les communautés pour élaborer conjointement des cadres de rapport sur l'intendance de la nature est une première étape essentielle.





5. Résultats escomptés

Lorsque nous renforçons la toile de la nature, tous les êtres vivants en profitent.

Le démantèlement des barrières coloniales au Canada pour favoriser l'appartenance de chacun·e et le maintien de relations réciproques avec la nature offre des possibilités de guérison et de changement.

« Les projets de restauration de la nature m'ont permis de me sentir davantage chez moi et m'ont donné la possibilité d'avoir un impact positif. Prendre soin de la terre m'a procuré un sentiment d'appartenance. J'ai fini par rejoindre les conseils d'administration de certaines de ces organisations, où j'étais l'une des rares personnes racisées. J'ai mis à profit mon expérience et mes réseaux pour plaider en faveur d'une programmation inclusive, afin de créer un environnement plus diversifié et plus accueillant au sein de ces organismes. »

– Ambika Tenneti¹⁴²

Chercheuse sur le rapport des personnes immigrantes avec les forêts urbaines et environnementaliste indienne.

¹⁴² Scott et Tenneti, (2021).

Tel qu'expliqué dans les pages précédentes, des données plus complètes et désagrégées sont nécessaires pour comprendre, évaluer et effectuer le suivi des résultats des interventions suggérées. **Néanmoins, les recherches existantes sur les relations mutuellement bénéfiques que les êtres humains peuvent entretenir avec la nature montrent qu'une meilleure équité pourrait avoir des retombées positives importantes.** La section ci-dessous présente les résultats que les gouvernements pourraient attendre de ces suggestions politiques, en s'appuyant sur les conclusions d'études canadiennes et internationales.

5.1 Résultat escompté n° 1 : plus grande probabilité d'atteindre et de maintenir les objectifs environnementaux

Les aires gérées par les peuples autochtones couvrent une part importante des terres naturelles, des forêts intactes et des habitats fauniques de la planète. Il s'agit d'un élément important, car **les recherches montrent que les mesures de conservation menées par les peuples autochtones et les collectivités locales, où les communautés jouent un rôle important ou prépondérant dans la prise de décision, sont associées à des résultats plus positifs¹⁴³.** Des données provenant d'Australie, du Brésil et du Canada ont montré que la biodiversité des oiseaux, des mammifères, des amphibiens et des reptiles était plus élevée sur les terres gérées ou cogérées par les communautés autochtones¹⁴⁴.

Les solutions fondées sur la nature et l'éducation à l'environnement peuvent apporter des avantages holistiques en ce qui concerne la préservation de la nature, la résilience des écosystèmes, la santé humaine ainsi que le bien-être économique, social et culturel. Par exemple, une analyse documentaire réalisée par le Yellowhead Institute montre que dans les Territoires du Nord-Ouest, des activités fondées sur la terre telles que « la randonnée, le tambour, le tannage des peaux, la récolte, la transformation des aliments et des médicaments, les contes, l'apprentissage de la langue, les jeux de mains, la pêche ainsi que les excursions en raquettes, en canoë ou en traîneau à chiens » sont souvent pratiquées parallèlement aux APCA et aux programmes d'intendance autochtone¹⁴⁵. **Les études initiales sur les projets d'intendance autochtone sur le territoire montrent déjà qu'ils génèrent 2,50 dollars de bénéfices sociaux, économiques, culturels et environnementaux pour chaque dollar investi – un rendement qui pourrait atteindre 3,70 dollars avec un soutien national¹⁴⁶.**

« Les programmes fondés sur la terre sont conçus pour produire de multiples résultats et avantages interdépendants en matière de santé mentale, émotionnelle et physique, d'intendance environnementale, d'assurance culturelle et de connaissances autochtones ainsi que de compétences techniques et pratiques, tout en favorisant une meilleure compréhension

¹⁴³ Voir Dawson, N. M., Coolsaet, B., Sterling, E. J., Loveridge, R., Gross-Camp, N. D., Wongbusarakum, S., Sangha, K. K., Scherl, L. M., et Carter, H. (2021). The role of Indigenous peoples and local communities in effective and equitable conservation. *Ecology and Society*, 26(3). <https://doi.org/10.5751/ES-12625-260319>.

¹⁴⁴ Corpuz-Bosshart, L. (31 juillet 2019). Biodiversity highest on Indigenous-managed lands. *UBC News*. <https://news.ubc.ca/2019/07/biodiversity-highest-on-indigenous-managed-lands/>.

¹⁴⁵ McDonald, M. (2023). *Indigenous land-based education in theory & practice*. Yellowhead Institute. <https://yellowheadinstitute.org/report/land-based-education/>.

¹⁴⁶ Pearlman, C. (1^{er} février 2025). *Indigenous-led conservation from Australia to Canada*. Indigenous Leadership Initiative. <https://www.ilinationhood.ca/publications/backgrounder-indigenous-led-conservation-from-australia-to-canada>.

de concepts essentiels tels que le colonialisme, la gouvernance et l'autodétermination autochtone. »

– Mandee McDonald¹⁴⁷

Auteure du rapport *Education in Theory & Practice*

5.2 Résultat escompté n° 2 : des communautés plus saines et heureuses ainsi que des co-bénéfices environnementaux

Le cancer, les maladies cardiovasculaires, le diabète et les maladies respiratoires sont à l'origine d'environ 65 % de tous les décès au Canada, ce qui représente un coût très élevé en matière de santé publique¹⁴⁸. Les personnes en situation de handicap sont moins susceptibles de recevoir les soins dont elles ont besoin en cas de condition chronique¹⁴⁹, tandis que les communautés à faible revenu et PANDC sont touchées de manière disproportionnée par ces maladies¹⁵⁰.

La création de plus d'espaces verts dans les villes canadiennes permettrait de prévenir 34 000 décès dus à des maladies chroniques chaque année¹⁵¹. De plus, une estimation prudente montre que cette mesure permettrait d'économiser 100 milliards de dollars en soins de santé d'ici 2050¹⁵².

Des recherches menées à Toronto ont déjà établi un lien entre la densité des arbres et l'amélioration des conditions cardio-métaboliques et de la santé autodéclarée, ce qui équivaut à rajeunir de sept ans. Aux États-Unis, les personnes noires vivant à proximité d'une rivière et d'un espace vert présentaient une meilleure santé cardiovasculaire que celles qui habitaient loin de ces lieux¹⁵³. Les espaces verts étaient également associés à une réduction des disparités raciales en matière de coronavirus¹⁵⁴.

Dans l'ensemble, lorsque des espaces verts sont disponibles pour des exercices physiques peu coûteux et que des options efficaces et peu stressantes de déplacement à pied, à vélo et en transport en commun sont proposées, les communautés deviennent plus saines et moins dépendantes des voitures¹⁵⁵.

¹⁴⁷ McDonald, M. (2023). *Indigenous land-based education in theory & practice*. Yellowhead Institute. <https://yellowheadinstitute.org/report/land-based-education/>.

¹⁴⁸ Kingsley, M. (avril 2019). Commentary – Climate change, health and green space co-benefits. *Health Promotion and Chronic Disease Prevention in Canada: Research, Policy and Practice*, 39(4). <https://doi.org/10.24095/hpcdp.39.4.04>.

¹⁴⁹ Pucchio, A. M. R., Ghorab, H., Kuspura, K., et Breen, L. (2025). Disability and unmet need for health care in Canada: Findings from the Canadian Community Health Survey. *Disability and Health Journal*, 18(4), 101846. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/40340149/>.

¹⁵⁰ Canadian Public Health Association. (2025). *Chronic disease and public health in Canada*. <https://www.cpha.ca/chronic-disease>.

¹⁵¹ Twigg, M. (29 mars 2021). *Urban nature can help prevent future pandemics (and improve our ability to cope with them)*. Institut pour l'IntelliProsperité. <https://institute.smartprosperity.ca/UrbanNature>.

¹⁵² Twigg (2021).

¹⁵³ Kim, K., Li, Z., Ma, H., Zhu, Y., Song, Y., Korf, E. C., Caughey, M. C., Li, S., et Boehme, A. K. (2024). Associations of urban blue and green spaces with coronary artery calcification in Black individuals and disadvantaged neighborhoods. *Circulation*, 150(3). <https://doi.org/10.1161/CIRCULATIONAHA.123.067992>.

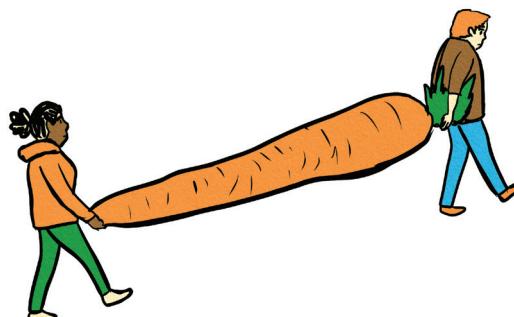
¹⁵⁴ Lu, Y., Li, S., Wang, K., et Zhou, X. (2021). Green spaces mitigate racial disparity of health: A higher ratio of green spaces indicates a lower racial disparity in SARS-CoV-2 infection rates in the USA. *Environment International*, 152, 106465. <https://doi.org/10.1016/j.envint.2021.106465>.

¹⁵⁵ Voir, par exemple, Anik, M. A. H. (1^{er} octobre 2024). *Are suburbs and car dependency fueling climate change?* OpenThink, Dalhousie University. <https://blogs.dal.ca/openthink/are-suburbs-and-car-dependency-fueling-climate-change/>. et Mattioli, G., Anable, J., et Gatersleben, B. (2020). The political economy of car dependence: A systems of provision approach. *Energy Research & Social Science*, 66, 101486. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2020.101486>.

Figure 4: Impacts des changements climatiques sur la santé humaine et avantages connexes des espaces verts¹⁵⁶

Risques pour la santé liés au climat	Co-bénéfice/effet d'atténuation offert par les espaces verts
Maladies et décès prématurés dus à la chaleur extrême	Procure de l'ombre et réduit l'effet d'îlot de chaleur
Maladies, stress et décès prématurés dus aux inondations	Réduit la probabilité d'inondation en diminuant le ruissellement
Stress mental dû aux conditions météorologiques extrêmes	Réduit le stress, l'anxiété et la dépression, qui sont des symptômes fréquents après une inondation
Insécurité alimentaire	Les jardins communautaires constituent une source d'alimentation locale
Maladies cardiovasculaires et respiratoires dues à la dégradation de la qualité de l'air	Améliore la qualité de l'air et réduit les taux de maladies cardiovasculaires

De plus, les analyses documentaires des études portant sur les activités dans la nature indiquent qu'elles peuvent améliorer la confiance, les aptitudes à la vie quotidienne, la force, la santé et la vie sociale des personnes nouvellement arrivées et en situation de handicap. Alors que la migration économique permanente vers le Canada atteint des niveaux record¹⁵⁷, des recherches menées récemment au pays¹⁵⁸ montrent que la pratique active de loisirs de nature et de plein air peut accroître la satisfaction et favoriser l'attachement des personnes nouvellement arrivées à l'égard de leur nouveau milieu de vie. D'autres études ont démontré que les personnes vivant avec la maladie de Parkinson voyaient leurs symptômes s'améliorer davantage que dans le cadre de programmes de réadaptation conventionnels non fondés sur la nature¹⁵⁹.



¹⁵⁶ Kingsley (2019).

¹⁵⁷ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (6 novembre 2025). Niveaux d'immigration du Canada. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/initiatives-ministerielles/niveaux.html>.

¹⁵⁸ Charles-Rodriguez, U., et Larouche, R. (2024). Being "outdoors" in a new country: Associations between immigrant characteristics, outdoor recreation activities, and settlement satisfaction in Canada. *Leisure Studies*, 44(3), 397–411. <https://doi.org/10.1080/02614367.2024.2328087>.

¹⁵⁹ Zhang, G., Chen, M., Yang, S., Lin, M., et Wang, K. (2017). Health-promoting nature access for people with mobility impairments: A systematic review. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 14(7), 703. <https://doi.org/10.3390/ijerph14070703>.

9 sur 10	36 %	20 minutes	10 points
Le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui affirment se sentir plus heureux dans la nature. ¹⁶⁰	La réduction du risque de démence chez les personnes âgées qui jardinent.	La durée de promenade dans un parc urbain qui permet d'améliorer la performance des enfants présentant un TDAH lors des tests d'attention.	La baisse du nombre de points de tension artérielle chez des personnes qui se sont assises, ont marché et se sont détendues dans la forêt pendant 4 heures.

« Le camp [organisé par le Handcycling Club of Canada au Horseshoe Bike Park et aux sentiers Copeland Forest, près de Barrie, en Ontario] a été un immense succès, la participation et l'impact collectif étaient très excitants à voir et nous avons hâte de poursuivre le développement du vélo de montagne adapté en Ontario. Ce week-end, nous avons eu : 40+ bénévoles, 24 pilotes adaptés, 17 vélos adaptés, 8 cavaliers avec des membres de la famille présents, 5 modèles différents de [vélos de montagne adaptés] à démontrer [et] 2 mécaniciens bénévoles. »

– Société canadienne de plein air des personnes handicapées¹⁶¹

En même temps, la nature n'évolue pas en vase clos. **À mesure que l'accès à la nature s'élargit, les responsables politiques devront collaborer avec les communautés pour gérer les écosystèmes et empêcher leur surexploitation ou leur dégradation.** La fermeture du parc provincial Joffre Lakes, en Colombie-Britannique, et d'autres zones protégées permettent aux communautés autochtones de « renouer avec leurs terres et leur culture, tout en donnant à ces écosystèmes le temps de se remettre des effets de l'activité humaine»¹⁶². Cette approche cyclique offre une leçon précieuse quant aux voies à suivre, qui devraient reposer sur l'équilibre, la guérison et la régénération, tant pour les êtres humains que pour le monde naturel.

¹⁶⁰ Toutes les données ont été collectées par la Fondation des parcs de la C.-B. (s. d.). Why nature? PaRx: A Prescription for Nature. Consulté le 16 décembre 2025. <https://www.parkprescriptions.ca/en-ca/en/whynature>.

¹⁶¹ Société canadienne de plein air des personnes handicapées. (19 octobre 2025). CanDO au camp Horseshoe aMTB. <https://www.candosociety.ca/news/cando-at-the-horseshoe-amtb-camp>.

¹⁶² Cyca, M. (30 mai 2025). First Nations are closing B.C. parks. Should you be mad? The Narwhal. <https://thenarwhal.ca/bc-parks-first-nations-closures-racism/>.



Conclusion

Il est temps de retisser la toile de la nature afin d'y inclure l'ensemble de la population canadienne. Pour reprendre les mots du groupe Sins Invalid : « Tous les corps ont de la valeur, sont beaux et méritent qu'on s'en occupe. Il en va ainsi des corps des gens de nos communautés, des corps végétaux et animaux, et de notre corps planétaire commun, la Terre¹⁶³ ».

Pour ce faire, les gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux et municipaux doivent soutenir les communautés marginalisées pour qu'elles puissent renouer des liens intentionnels, bienveillants et réciproques avec la nature. **En nous inspirant de la sagesse des visions du monde autochtones – et des traditions de nombreuses communautés diasporiques qui ont élu domicile sur ces terres –, nous pouvons adopter des cadres relationnels qui relient les humains et les écosystèmes en allant au-delà des mentalités et des modèles extractifs et récréatifs.**

Dans un contexte d'intérêt accru envers la nature (surtout urbaine) dans un monde post-COVID ainsi que de sensibilisation croissante aux changements climatiques et au déclin de la biodiversité à travers le Canada, le soutien aux solutions fondées sur la nature est de plus en plus fort. Les quatre solutions proposées dans ce rapport peuvent aider le Canada à respecter ses engagements en vertu de la Convention sur la diversité biologique et à atteindre l'équité tout en favorisant la santé, la justice

¹⁶³ Sins Invalid. (7 juillet 2022). *Disability justice is climate justice*. <https://sinsinvalid.org/disability-justice-is-climate-justice/>.

et la résilience climatique pour les communautés PANDC, nouvellement arrivées, à faible revenu et de personnes en situation de handicap. **Ces quatre solutions sont :** (1) le retour des territoires autochtones à la gouvernance autochtone; (2) l'adoption du projet de loi C-73, *Loi sur la responsabilité à l'égard de la nature*; (3) la mise à l'échelle de solutions élaborées conjointement et dirigées par les communautés; et (4) des mesures visant à combler les lacunes en matière de données qui entravent l'appartenance à la nature.

Les humains ne sont qu'un fil dans la toile du monde naturel, mais nous avons le pouvoir de la renouveler et de la renforcer au profit de tous les êtres vivants. Il nous appartient de saisir toutes les occasions de faire avancer ce travail essentiel.

